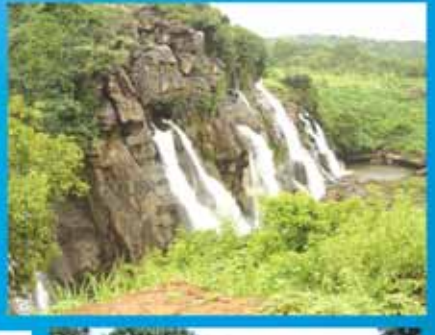

RAPPORT DE SUIVI DES OMD

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Mai 2010

République Centrafricaine

RAPPORT DE SUIVI DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

SUPERVISION GENERALE

SEM Sylvain MALIKO	Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération Internationale
Bo SCHACK	Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies Représentant Résident du PNUD

COORDINATION GENERALE

Benoit SOSSOU	Bureau Régional UNESCO
Gaspard NYILINKINDI	Représentant ONUSIDA
Aminata GUEYE	Représentant UNHCR
Thérèse ZEBA	Représentant UNFPA
Sitta KAI-KAI	Représentant PAM
Dr Zakaria MAIGA	Représentant OMS
Tanya CHAPUISAT	Représentant UNICEF
Anne-Marie CLUCKERS	Directrice Pays PNUD
Jelena PANTELIC	Représentant Banque Mondiale
Joseph NTAMATUNGIRO	Représentant FMI
Rokhaya Daba FALL	Représentant FAO

EQUIPE DE PREPARATION TECHNIQUE DU RAPPORT

EQUIPE DE SUPERVISION TECHNIQUE

Désiré YASSIGAO	Coordonnateur DSRP/ARCAD	STN/DSRP/PLAN
André SERBOUA	Cadre au Ministère du Plan	Ministère du Plan
Becaye DIARRA	Economiste Principal	PNUD
Youssoufa SILLA	Economiste National	PNUD

EQUIPE TECHNIQUE/RÉDACTION/GRAPHISME

Eric VICKOS	Directeur des Stat. Régionales	ICASEES/Plan
Inouss BOUBA	Chargé de Mission	Ministère Education
Eliane-B. MOKODOPO	Personne Ressource	ACABEF
Pr. Alfred GAUDEUILLE	Personne Ressource	Ministère de la Santé
Edwige NGUELEBE	Expert National	CNLS
Gustave DOUNGOUBE	Chargé de Mission	Ministère Environnement
Sylvain GUEBANDA	Directeur Général Hydraulique	Ministère Mines/Hydrau.
Perkyss MBAINODJIM	Expert National DevInfo	STN/DSRP/PLAN
Alfred SABENDO	Expert National Suivi Evaluation	STN/DSRP/PLAN
Romuald MAVOUNGOU	Expert National Décentralisation	STN/DSRP/PLAN
MUZAMUZI BAVUGAMENSHI	VNU Participation	STN/DSRP/PLAN
Abdoulaye Alexis BANCE	VNU Macroéconomie	STN/DSRP/PLAN
Lucien BABATOUNDE	VNU Suivi Evaluation	STN/DSRP/PLAN
Ousmane Abakar	ICT Projets PNUD	PNUD
Rokhaya PAQUITA	Associée au Programme/Genre	PNUD

PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE VALIDATION DU RAPPORT

1. Primature
CNLS
Edwige NGUELEBE
2. Ministère du Plan
Marie Laure DENGOU
Bendert BOKIA
André SERBOUA
Kevin AMOLOMASSATIEN
Jean-Yves LAPLANCHE
Thierry KANDA
Gatien GOUNEBANA
Brice NINET
Jean-Louis POUNINGUINZA
Alexis TCHEMANDAGO
Christian LIBANGUE-BORA
ICASEES
Eric VICKOS
Secrétariat STN/DSRP/ARCAD
Désiré YASSIGAO
Moïse ZAMI
Gatien GOUNEBANA
Brice NINET
Christian LIBANGUE-BORA
Thierry POULIZOUH
Alfred SABENDO
Abel DEHOLO
Lucien BABATOUNDE
Romuald MAVOUNGOU
Perkyss MBAINODJIM
Thierry LOBAKA
Brice DAMAS
Brice-Junior KONGA-SIRE
3. Ministère de l'Energie/Hydraulique
Sylvain GUEBANDA
Michel-Ange LEBARAMO
4. Ministère de la Santé
Pr Alfred GAUDEUILLE
Dr M. Madeleine HOORNAERT N'KOUET
Dr Eugene SEREDOUMA
Julien Basile GOUNOUMAN
5. Ministère Education
Inouss BOUBA
Gilbert SATE
6. Ministère Environnement
Gustave DOUNGOUBE
7. Ministère Développement Rural
Isaac Blaise DONGAÏ
M. Angèle LOBAKA
8. Ministère des Eaux et Forêts
Régis A. NGUEREGAYE
9. Ministère des Finances
Sylvain KOUNDJIA
Georges BOZANGA
10. Ministère Environnement
Michel MANZANGUE
11. Ministère des Transports
Silvère Théophile WALLOT
12. Société civile
ACABEF
Valentin GOSSALA
Eliane-Berthe MOKODOPO
CEDIFOD
Prestige Vivien POUNGOULA
AFJC
Lydie Fernande WIWELI
CIONGCA
Ambroise MACKA
Association Parents d'Elèves
Sébastien BALEKE
CCIMA
Wilfrid GONGA
13. Partenaires au développement
Banque Mondiale
Haoussia TCHAOUSSALA
Union Européenne
Lucile BRETHES
UNICEF
Tanya CHAPUISAT
Aboubakar SOULEYMANE
Jeremy HOPKINS
Casimir MAGALAMON
PAM
Moïse BALLO
UNESCO
Abdon NINGHA
UNFPA
Philippe ZEMINGUI
Alain BADJECK
Michael AYAYE
OMS
Dr Philémon NAMKONA
ONUSIDA
Azara BAMBA
HCR
Maxime BIAMPOYE
OCHA
Gisèle WILLYBIRO-MAÏDOU
PNUD
Becaye DIARRA
Maxime MBRINGA-TAKAMA
Youssoufa SILLA
Vermond KAÏNE
Christian Aimé NDOTAH
Unité de Coordination du SNU
Julie SENGHOR-KAZAGUI

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APD	Aide Publique au Développement
ARV	Anti rétroviraux
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire en Afrique Centrale
CNLS	Comité National de Lutte contre le SIDA
CSN	Cadre Stratégique National
DOT	Traitement Directement Observé
DPO	Development Policy Operation
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECVR	Enquête sur les Conditions de Vie en milieu Rural
ECVU	Enquête sur les Conditions de Vie en milieu Urbain
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
F1	Fondamental 1
FEM	Fonds Mondial pour l'Environnement
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ICASEES	Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
IDH	Indice de Développement Humain
IRA	Infection Respiratoire Aigue
MICS	Enquête à Indicateurs Multiples
OEV	Orphelins et enfants rendus vulnérable à l'infection au VIH SIDA
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDE	Politique Nationale de Développement de l'Education
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
PTPE	Prévention de la Transmission Parents-Enfants du VIH/SIDA
RCA	République Centrafricaine
RESEN	Rapport d'Evaluation du Système Educatif National
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SNU	Système des Nations Unies
UE	Union Européenne
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
ZCV	Zones Cynégétiques Villageoises
IPPTE	Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés

PMA	Pays les Moins Avancés
DPI	Dialogue Politique Inclusif
LRA	Lord Resistance Army
IADM	Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale
ECASEB	Enquête Centrafricaine pour le Suivi Evaluation du Bien être
DAD	Development Assistance Database
CFA	Communauté Financière Africaine
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
AGVSA	Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la sécurité Alimentaire
EDS	Enquête Démographique de Santé
THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre
JPN	Jeunesse Pionnière Nationale
HIMO	Haute Intensité de Main-d'œuvre
TNS	Taux Net de Scolarisation
SNSE	Stratégie Nationale du Secteur de l'Education
IMOA-EPT	Initiative pour la mise en œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous
PSES	Projet d'Urgence du Secteur de l'Education et de la Santé
PAPSE	Projet d'Appui au Programme Sectoriel de l'Education
APC	Approche Par Compétence
RUECA	Recensement des Unités Economiques de Centrafrique
CDE	Convention sur les Droits de l'Enfant
GAVI	Global Alliance for Vaccines and Immunisation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
FOSA	Formations Sanitaires
RGP	Recensement Général de la Population
NV	Naissances Vivantes
CPN	Consultation Prénatale
IEC	Information Education Communication
SONU	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgences
GATPA	Gestion Active de la Troisième Phase de l'Accouchement
CPoN	Consultation Poste Natale
CDV	Centre de Dépistage Volontaire
UNGASS	United Nation General Assembly Special Session
CCC	Communication pour un Changement de Comportement
OAC	Organisation à Assise Communautaire
BK	Bacille de Koch
PEA	Permis d'Exploitation et d'Aménagement
AME	Accords Multilatéraux potentiels de l'Environnement
PANA	Plan National d'Adaptation

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1. Rapport final de MICS 2000, UNICEF, Avril 2001, BBA, Bangui
2. Rapport de suivi de la situation des enfants et des femmes, MICS-3, MACRO Internationale, Novembre 2007, Bangui,
3. Impact du VIH/SIDA sur le développement en République Centrafricaine, IDEA International,
4. Plan Stratégique National « Faire reculer le paludisme, 2007-2011, Août 2007
5. Global Tuberculosis Control 2009 : epidemiology, strategy, financing : WHO report 2009
6. Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement, République Centrafricaine, Juin 2007 ;
7. Objectifs du millénaire pour le développement, République Centrafricaine, Septembre 2004
8. Rapport du Programme de prise en charge sous ARV, MSPPS, Décembre 2009, Bangui.
9. Bulletin d'Information de la COMIFAC N° 007 du mois d'Avril 2010 sur "les Changements Climatiques en Afrique Centrale après Copenhague"
10. Les Forêts du Bassin du Congo- Etat des Forêts 2008. Editeurs:Was seige C. Devers D. de Marcken P. et Mayaux Ph, 2009, 425 pages. (E. Bizot, R.. MBitikon M. Tadoum, P.Cuny, P. mayaux & al
11. Rapports d'activités 2006, 2007, 2008 de la Direction Générale de l'Hydraulique ;
12. Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003, BCR juin 2005;
13. Enquête à indicateurs multiples MICS 2000 (Rapport final), BCR avril 2003;
14. Enquête à indicateurs multiples MICS 2006 (Rapport final), BCR avril 2009;
15. Schéma directeur pour l'eau et l'assainissement, DGH Janvier 2001;
16. Décret n°06.170 de Politique et Stratégies Nationales en matière d'eau et d'assainissement, MMEH 2006 ;
17. Loi n° 06.001 portant Code de l'eau de la République Centrafricaine, MMEH 2006 ;
18. Plan d'action Sectoriel Eau et Assainissement et plan de financement 2008-2015, DGH 2009 ;
19. Rapport Etat des lieux sur l'AEPHA – EU/COWI, 2007
20. Etude thématique 3 : Ressources en eau, utilisation et cadre technique de gestion, LEBARAMO Pierre Juillet 2006
21. Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2008- 2010
22. Notes de Conjoncture
23. Rapport Général de la Réunion Consultative Nationale sur la Construction de la Paix et le Renforcement de l'Etat, Mars 2010
24. Profil de la pauvreté de la RCA en 2008, Octobre 2009
25. Les Comptes économiques de la Nation, comptes définitifs 2005, 2006
26. Déclaration de Politique sectorielle des Télécommunications-TIC en RCA, 2007
27. Loi portant régulation des Télécommunications en RCA, 2007
28. Mémorandum de Politiques économiques et financières (MPEF), FRPC 2006
29. Mémorandum Deuxième Revue de la FRPC , juin2008
30. Mémorandum Troisième revue de la FRPC, décembre 2008
31. Mémorandum Quatrième revue FRPC, juin 2009
32. Relations RCA/FMI et Performance macroéconomique, Mission Résidente du FMI en RCA, septembre 2009
33. Perspectives économiques régionales Afrique subsaharienne avril et octobre 2008 ; avril et octobre 2009
34. RCA, Initiative Renforcée en faveur des pays pauvres très endettés, Document pour le point de décision, septembre 2007
35. Document de stratégie de Partenariat Pays conjointe (DSPPC) 2009-2010 du Groupe de la Banque Africaine de Développement et du groupe de la Banque Mondiale, juin 2009
36. Suivi des Principes pour l'engagement international dans les Etats fragiles et les situations précaires, Rapport pays 2 : République Centrafricaine, 2010
37. Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, 3ème Forum de Haut niveau sur l'efficacité de l'Aide au Développement, 2-4 septembre 2008 Accra Ghana
38. Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en RCA 2009-2011, avril 2008
39. Rapport Mondial sur le Développement Humain 2008, 2009 PNUD
40. Rapport sur la Prévention des Crises et le Relèvement 2008, PNUD
41. Impact de la crise financière et économique mondiale sur les pays les moins avancés, 'UN-OHRLLS, 2009
42. Examen des politiques commerciales- Rapport de la RCA, mai 2007

PREFACE

Cinq années nous séparent de l'horizon 2015 que s'est fixé la Communauté internationale pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en 2000. Dix années durant (2000-2010), la RCA, avec l'aide de ses partenaires au développement, a déployé des efforts soutenus pour franchir les étapes et réaliser les programmes nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, dans un contexte national difficile et exposé à de nombreux chocs.

Depuis 2003, le pays s'est inscrit dans une dynamique de transition politique et de relance économique qui a abouti à l'organisation d'élections présidentielle et législatives, marquée par le retour à la légalité constitutionnelle en 2005. Au cours de cette période, des décisions ont été prises en vue, d'une part, d'élargir les libertés fondamentales, et d'autre part, de construire les bases d'une bonne gouvernance dans les domaines politique, économique et social. Avec l'installation des institutions démocratiques en 2005, l'évolution du pays bien que jugée globalement positive, a été sporadiquement affectée par des risques de remise en cause des efforts de consolidation de la paix. L'attachement des autorités politiques à la résolution des conflits par des voies pacifiques, a bénéficié d'une bonne médiation de la communauté internationale. Ainsi donc, des Accords de paix ont été signés avec les groupes rebelles, une loi d'amnistie a été débattue au niveau national et promulguée ; ce qui a facilité la bonne conduite du Dialogue Politique Inclusif.

Sur le plan économique et financier, le Gouvernement, avec l'aide de ses partenaires, a engagé de nombreuses réformes qui ont abouti à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). En conséquence, un allégement substantiel de la dette extérieure a été consenti à la RCA en juin 2009, contribuant à une nette amélioration du profil de son endettement. Ces réformes et résultats s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, élaboré et adopté en 2007 et présenté la même année aux bailleurs de fonds lors de la Conférence de la Table Ronde de Bruxelles. Toutefois, la RCA présente la double caractéristique d'un Etat fragile et orphelin de l'aide. Raison pour laquelle le thème du présent rapport porte sur « Les Progrès vers l'atteinte des OMD dans le contexte d'un Etat Fragile ».

Ce thème a été choisi pour montrer à quel point la fragilité des institutions et des acquis socio-économiques après les conflits, constituent un obstacle pour l'accélération des progrès vers les OMD. L'Etat se trouve ainsi handicapé et ne peut jouer pleinement son rôle dans la fourniture des services et biens publics. En outre, le contexte international difficile marqué notamment par la crise financière internationale, la flambée des prix des denrées alimentaires, la hausse des prix des produits énergétiques et les effets des changements climatiques a contrarié l'impact attendu desdites réformes rendant ainsi hypothétique la réalisation des OMD.

Le présent rapport, le troisième depuis 2000, fait l'état des lieux des progrès et reculs vers l'atteinte des OMD sur la période 2007-2009. L'analyse des indicateurs des OMD montre que les progrès enregistrés ces deux dernières années, pour l'ensemble des objectifs, demeurent faibles ou insuffisants au regard de l'ampleur des défis. Comme lors du précédent rapport, seules les cibles portant sur l'éducation primaire, l'accès à l'eau potable et la scolarisation des filles présentent des tendances encourageantes. Par contre, les indicateurs de suivi de la pauvreté, de la faim, de l'emploi, de la mortalité maternelle, de la mortalité infantile, du VIH/SIDA, du paludisme, de la tuberculose, de l'accès à l'assainissement et de la protection de l'environnement ont très peu progressé voire même reculé.

C'est en réponse à cette situation que le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, dont les Agences du Système des Nations Unies, envisage de mettre en place une seconde génération du DSRP axée sur une accélération de la Croissance économique afin de relever définitivement ces défis. Dans ce cadre, ce rapport constitue un document de plaidoyer parce qu'il fait l'état des lieux du progrès en matière des OMD en République centrafricaine et suggère de nouvelles bases pour un dialogue constructif et orienté vers des actions rapides au cours des cinq années restantes entre le Gouvernement et ses partenaires au développement sur les priorités du pays.

Sylvain MALIKO
Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie
et à la Coopération Internationale

Bo SCHACK
Coordonnateur Résident
du Système des Nations Unies

INTRODUCTION

En septembre 2000 à New York au siège de l'ONU, les Gouvernements et les représentants de 191 pays réunis sous l'égide des Nations Unies ont adoptée la Déclaration du Millénaire qui a été matérialisée à travers les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces objectifs sont l'expression d'un programme d'action international pour combattre la pauvreté humaine.

La République Centrafricaine, qui a souscrit à ces objectifs adoptés par l'ensemble de la communauté internationale, s'est engagée à l'instar des autres pays du Monde, à mettre en œuvre sans délai ces objectifs et à élaborer régulièrement le rapport de suivi de la mise en œuvre des OMD.

Le présent rapport national, le troisième du genre dont son élaboration s'est faite de manière participative et inclusive des avec les divers acteurs intervenant dans le processus du développement du pays et s'est appuyé sur le dispositif de suivi du DSRP.

Son processus d'élaboration a été conduit sous le leadership du Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale et de l'appui technique et méthodologique du PNUD qui ont ensemble élaboré et validé les Termes de Référence (TDRs), mis en place et formé une équipe des Experts nationaux (un par objectif des OMSD).

Le processus s'est poursuivi par des consultations sectorielles à travers des ateliers sectoriels d'examen des indicateurs et de renforcement des analyses tendancielles.

L'implication des Agences du Système des Nations Unies et des autres partenaires au développement a été totale dans le processus de renforcement du rapport lors de l'atelier d'examen du rapport par les partenaires. Au cours de cet exercice de consultation des partenaires, des nombreuses contributions ont permis d'enrichir le rapport.

L'atelier final de validation du rapport qui a regroupé outre les représentants des sectoriels, les agences du SNU et les partenaires au développement, a vu également la participation active des représentants de la société civile, ceux du secteur privé et des médias qui ont par ce biais apporter leur contribution et leur caution à la validationau contenu du rapport.

Le caractère participatif de ce rapport se matérialise également par l'implication au plus haut niveau des chefs des départements ministériels qui ont donné leurs contributions à l'amélioration de l'analyse, à l'identification des goulots d'étranglement et à la détermination des principaux défis.

CONTEXTE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET POLITIQUE

Vaste pays enclavé, faiblement peuplé et situé au cœur de l'Afrique, la République Centrafricaine (RCA) fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA). Couvrant une superficie de 623.000 km et ayant pour pays limitrophes le Tchad au nord, le Soudan à l'est, le Congo et la République Démocratique du Congo au sud et le Cameroun à l'ouest, la RCA présente dans sa composition démographique une grande diversité ethnique dont le fondement unificateur est le Sangö, langue officielle et nationale parlée sur toute l'étendue du territoire. Avec une population évaluée à 4,3 millions d'habitants en 2009 inégalement repartie sur l'ensemble du territoire, la RCA grâce à sa position géographique bénéficie de conditions climatiques favorables, et est dotée de riches terres agricoles et d'énormes ressources naturelles telles que l'or, l'uranium, le diamant et le bois dont l'exploitation demeure encore au stade artisanal.

Installée depuis de nombreuses années dans une profonde crise caractérisée par une instabilité politique et des périodes de conflits et de violences, la RCA s'est remise sur une nouvelle perspective de normalisation de la vie sociopolitique, et de consolidation de la paix après l'alternance politique intervenue en 2003. Cependant, elle demeure un Etat fragile. La situation politique s'est améliorée depuis les élections présidentielles et législatives de 2005 qui ont permis l'amorce d'un processus de réconciliation nationale, dont les récentes avancées se sont traduites en 2007-2008 par la signature d'accords de paix avec les principaux groupes politico-militaires, la promulgation d'une loi d'amnistie générale en 2008, et la tenue des assises du Dialogue Politique Iinclusif (DPI) en décembre 2008. Des avancées encourageantes ont également été notées dans la mise en œuvre des recommandations du DPI, avec notamment la formation d'un gouvernement d'union nationale en janvier 2009.

Le processus de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants (DDR), composante de la vaste Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), a été amorcé, mais la complexité de la situation sur le terrain pèse sur le respect du calendrier. En conséquence, des résurgences de conflits s'observent dans certaines poches du Nord du territoire. Par ailleurs, des violences sporadiques sur les populations du Sud-Est du pays, occasionnées par le mouvement rebelle ougandais, la Lord Resistance Army (LRA) ouvre de nouveaux fronts sur lesquels le Gouvernement s'efforce d'agir de manière à contenir ces phénomènes inattendus et incontrôlés. Par conséquent, la mise en œuvre des recommandations du DPI et du Cadre Stratégique 2009-2011 de la Commission de Consolidation de la Paix des Nations Unies, notamment le bon déroulement du processus de démobilisation et des prochaines élections présidentielles et législatives influenceront les perspectives d'une stabilité socio-politique durable en RCA.

[1] RGPH 03

SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie centrafricaine est dominée par le secteur primaire qui représentait 52,2% du produit intérieur brut (PIB) en 2008, suivi du secteur tertiaire (30,3%) et du secondaire (12,4%). L'agriculture de subsistance (28,5% du PIB) et l'élevage (12,5% du PIB) constituent les principales activités du secteur primaire. Le secteur forestier, les industries extractives (principalement le diamant), et les cultures de rentes (essentiellement le café et le coton) ne contribuent que marginalement au PIB, mais demeurent les principales sources de recettes d'exportations et de revenu des populations en milieu rural.

L'économie centrafricaine a connu un élan de reprise entre 2003 et 2007, avec un taux de croissance qui est passé de -7,1% à 4,2% dans un contexte marqué par le retour progressif à la stabilité sociopolitique et la mise en œuvre de réformes dans les domaines clés. Malgré le faible niveau de l'investissement public, le niveau global de l'investissement a augmenté, soutenu par l'investissement privé dans les secteurs des mines, des transports et de la télécommunication.

L'investissement étranger a progressé tout comme la consommation privée avec le paiement régulier des salaires. Cependant, la croissance du secteur agricole est faible en raison de l'insuffisance des infrastructures et des services d'encadrement, de l'insécurité dans certaines zones rurales, et de la faible performance des cultures de rente.

Depuis 2008, l'économie centrafricaine a subi les effets combinés de la détérioration de l'environnement international et des différents chocs (crise de l'électricité au niveau national, flambée des prix du pétrole, crise alimentaire, dépréciation du dollar américain face à l'Euro, et crise financière internationale). Le taux de croissance du PIB réel est redescendu à 2,2% en 2008, soit un net recul de 2 points par rapport à 2007 et de 2,7 points par rapport aux projections initiales pour 2008. La crise financière internationale s'est notamment traduite par une forte contraction de la demande extérieure nette en 2008. Les exportations de biens ont reculé de 23% en 2008 contre des prévisions de croissance de 17,6% avant la crise. Cet effondrement des exportations a occasionné un alourdissement du déficit du compte courant (transferts publics inclus) de -6,1% du PIB en 2007 à -8,8% en 2008, qui a atteint -9,8% en 2009. En outre, la faible mobilisation des financements extérieurs s'est traduite par une baisse des investissements publics qui a contribué à freiner la croissance dont le taux est estimé à 2% en 2009.

La gestion macro-économique a été marquée par la mise en œuvre, globalement satisfaisante, du programme des réformes du gouvernement, soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) 2007-2009, ce qui a permis d'atteindre le point de décision de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) en septembre 2007 et le point d'achèvement en juin 2009.

La politique budgétaire qui visait la stabilité du cadre macro-économique ainsi qu'une meilleure mobilisation des ressources intérieures et extérieures s'est également inscrite dans la logique du renforcement des dépenses sociales et de la couverture des besoins de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les recettes totales ont représenté 10,5 % du PIB alors que les dépenses publiques[2] ont atteint 16,7% en 2008.

En matière de dette publique, après la prise en compte de l'allègement intérimaire PPTE, du rééchelonnement accordé par les créanciers du Club de Paris, et des échéances réglées, le ratio du stock de la dette extérieure (encours et arriérés) rapporté au PIB s'est inscrit en baisse, passant de 68,5% en 2007 à 63,2% en 2008[3]. L'étape d'une réduction importante du niveau de l'encours et du service de la dette extérieure a été franchie avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée le 30 juin 2009. Ce qui a permis désormais de rendre la RCA éligible à un allégement supplémentaire de sa dette, au titre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) dont les économies attendues, devraient être orientées vers les secteurs sociaux (Education et Santé) et les infrastructures en vue de l'amélioration des indicateurs de suivi des OMD et la lutte contre la pauvreté.

Bien que l'évolution de l'économie au cours des quatre dernières années soit bien orientée, la croissance moyenne annuelle du PIB (2006-2009) par tête n'a été que de 0,93%, niveau très inférieur au taux d'accroissement démographique estimé à 2,5% au cours de la même période. Ce qui n'a que peu ou pas d'impact sur la pauvreté dont l'incidence nationale reste trop élevée (62%)[4] en 2008.

[2] Troisième revue FRPC-FMI décembre 2008
[3] Troisième revue FRPC-FMI décembre 2008
[4] Enquête ECASEB-ICASEES 2008

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La promotion du développement humain durable constitue un des quatre Piliers du DSRP 2008-2010 mais les ressources publiques limitées n'ont pas encore permis de mettre en œuvre de manière adéquate les politiques et d'atteindre les objectifs visés en matière de santé et d'éducation. Les différents conflits ont conduit à une dégradation de l'ensemble des indicateurs sociaux et un recul dans la plupart des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD); ce qui rend leur atteinte à l'horizon 2015 fort improbable.

De plus la RCA occupe le 179ème rang sur 182 pays en ce qui concerne l'Indice de Ddéveloppement Hhumain (IDH) du PNUD en 2009. Ce classement illustre les conditions de vie difficiles de la population et la faiblesse de l'accès aux services sociaux de base. Environ 86% de la population n'a pas accès aux services de santé et 41% des adultes sont analphabètes[5].

Selon les résultats de l'enquête ECASEB, environ 62% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté en 2008. Cette moyenne nationale cache d'importantes disparités, avec une pauvreté particulièrement répandue en milieu rural (69,4%) qui renferme également 62% de la population. Les taux de pauvreté sont plus élevés dans les régions les plus affectées par les conflits armés comparés à la capitale Bangui qui dispose d'un minimum d'infrastructures sociales – déjà fort vétustes – et qui concentre l'essentiel de l'activité économique

L'espérance de vie à la naissance est estimée à 45,1 ans, environ dix ans de moins que la moyenne africaine ; , et le taux de prévalence du VIH/SIDA qui se situait à 6,2% en 2006 pour les personnes de 15 à 49 ans est le plus élevé de la zone CEMAC.

La situation humanitaire continue d'être difficile dans certaines parties du pays, avec plus d'un million de personnes qui ont été affectées par les violences. Des milliers de personnes ont été déplacées en 2008, et se sont ajoutées aux 295 000 personnes qui étaient déjà déplacées et aux 100 000 réfugiées au Tchad, au Soudan et au Cameroun[6] La plupart des personnes déplacées ont trouvé refuge dans les centres urbains ou dans les zones rurales au sud du pays, et a ont été par conséquent privées de ses leurs moyens habituels de subsistance. L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont des problèmes récurrents, notamment dans les régions du nord et du sud ouest du pays où la productivité agricole est faible, tout comme l'accès aux services de santé et à l'eau potable.

La disparité au niveau du genre est très élevée et place le pays au 153ème rang sur 177 pays en termes d'Indice de développement du genre[7]. Il existe des différences significatives au niveau de l'accès à l'éducation et de l'alphabétisation des filles et des garçons.

L'accès aux soins durant les grossesses et les accouchements est limité, tout comme les services de planification familiale.

[5] RNDH 2008 PNUD-RCA
[6] Rapport OCHA 2008
[7] Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD 2009

LES PRINCIPAUX DÉFIS POUR L'ATTEINTE DES OMD EN RCA

La réalisation des OMD en RCA dépendra de la capacité des autorités et des acteurs nationaux du développement à relever, avec l'appui de l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux les quatre principaux défis suivants :

1. la sécurisation de l'intégrité du territoire, la consolidation de la paix et la cohésion nationale ;
2. la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du DSRP qui conditionnent la réalisation des OMD ;
3. le renforcement des capacités des institutions et le déploiement des services sur toute l'étendue du territoire ;
4. le renforcement de la dynamique de la reconstruction et l'élargissement de son champ en milieu rural par la réhabilitation des infrastructures économiques et sociales.

1. LA SÉCURISATION DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LA COHÉSION NATIONALE

La réconciliation nationale, matérialisée par l'Accord Politique Global, et les avancées récentes dans le domaine de la gouvernance politique, ont été fondamentales pour consolider le processus de paix et de réformes susceptibles de renforcer la cohésion sociale. Ce qui est indispensable pour créer un climat politique et social apaisé.

A ce propos, le Gouvernement a orienté ses actions en direction de l'approfondissement des réformes politiques et institutionnelles avec l'appui des différentes forces politiques et sociales et des partenaires au développement. Les priorités essentielles portent sur : (i) le fonctionnement effectif ou le renforcement des capacités des principales institutions de la République, (ii) la consolidation des acquis démocratiques, (iii) l'accélération de la réforme du secteur de sécurité, et (iv) la promotion et la protection des droits humains.

La cohésion et le consensus national impliquent aussi un niveau de gouvernance économique qui réhabilite l'Etat, l'administration centrale et territoriale, en vue d'une grande efficacité, une compétence, une efficience, une transparence et une responsabilité accrues.

Une autre dimension essentielle à la réussite des OMD est la mobilisation sociale, qui passe par la promotion de la participation des citoyens dans la préparation des décisions qui les concernent.

2. LA MOBILISATION DES RESSOURCES

L'appui technique et financier des partenaires de la RCA est crucial pour permettre de lever les divers obstacles qui freinent l'augmentation des recettes fiscales, notamment la difficulté à élargir la base imposable dans un contexte de non fiscalisation d'une bonne partie de l'économie (agriculture, secteur informel), l'évasion et la fraude fiscales, les exonérations fiscales et douanières, l'efficacité réduite des régies financières.

La RCA dispose aussi d'un autre levier au niveau des ressources externes : la suspension de la coopération avec les principaux partenaires avant 2003 a réduit considérablement les concours financiers extérieurs[8]. Aujourd'hui, une aide extérieure conséquente, fortement concessionnelle et rapidement mobilisable conditionne la réalisation des OMD en RCA. Le gouvernement pourrait adopter des mesures susceptibles d'encourager cet effort de la part de la communauté internationale. Ces dernières portent notamment sur :

- le renforcement du dispositif de coordination efficace de l'aide pour une plus grande cohérence des programmes et un meilleur suivi de leur mise en oeuvreœuvre sur le terrain;
- la mise en place d'une stratégie élargie de mobilisation de ressources ;
- l'amélioration de la fiabilité du système de gestion des finances publiques.

[8] L'APD est passé de 63 millions de $ en 2002 à 295 millions en 2008 selon les données du DAD au Ministère du Plan.

3. LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET HUMAINES

Le relèvement durable de la croissance économique et une bonne absorption des ressources destinées au développement imposent également un renforcement des capacités du secteur privé. En effet, des institutions performantes ayant comme principes de fonctionnement l'efficacité et l'efficience, la compétence, la transparence des opérations et la responsabilité dans l'action sont indispensables pour impulser le processus du développement. La compétence d'une institution dépend de la qualité des ressources humaines qui l'animent. Le développement exige que le pays identifie le type de femmes et d'hommes dont la société, l'Administration et le Secteur privé ont besoin aujourd'hui et demain.

4. LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

La majorité des centrafricains n'ont pas accès aux infrastructures socioéconomiques de base, et la faiblesse des services publics est exacerbée par le manque d'entretien des infrastructures existantes. Le réseau routier est en mauvais état et souvent impraticable durant la saison des pluies. En dehors du corridor Bangui-Douala (qui n'est pas entièrement bitumé), le réseau de routes bitumées est quasiment inexistant (le pays compte 700 Km de route asphaltée sur un total de 24 000 Km de route et de piste). Les fleuves Oubangui et Congo ne sont navigables que pendant quatre mois durant l'année, et le transport fluvial est très limité. La faiblesse des infrastructures de désenclavement contribue à l'accroissement des coûts de transport et des prix des produits de base en RCA qui sont plus élevés par rapport aux pays voisins non enclavés. L'élan de relance de l'activité économique est si faible que le processus de reconstruction ne se manifeste pas de manière visible dans le monde rural (et même en milieu urbain) où est concentré plus de 80% de la population. La stratégie de reconstruction intégrée à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a été conçue sur la base d'un programme de réhabilitation /modernisation des infrastructures de base, si le niveau des investissements publics et privés dans ces secteurs était fortement relevé. Le relèvement post conflit aurait amplement bénéficié, et de manière simultanée, aux secteurs de production (notamment l'agriculture, l'élevage), aux secteurs sociaux et au déploiement des services administratifs, dans le cadre du programme des « Pôles de Développement. »

OMD	Principaux Indicateurs	Données de Base 2003	Objectif 2015	Données récentes 2008
OMD 1 : ERADIQUER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM	Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour	67%	31%	**62%**
	Proportion d'enfants soufrant d'une insuffisance pondérale	21%	11,5%	**28,3%**
OMD 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS	Taux net de scolarisation dans le primaire	55%	100%	**63,3%**
	Proportion d'écoliers commençant la 1ère année et achevant la 5ème année	31%	100%	**36%**
OMD 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES	Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	60%	100%	**72%**
OMD 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	220 %o	70 %o	173 %o
	Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	65%	100%	62%
OMD 5 : AMELIORER LA SANTE MATERNELLE	Taux de mortalité maternelle	1 355 pour 100 000 NV	171 pour 100 000 NV	540 pour 100 000
OMD 6 : COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES	Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans	15%	-	**6,2%**
	Taux de prévalence du paludisme	31,8%	-	**22%**
OMD 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE	Proportion de la population n'ayant pas accès à une source d'eau potable	74%	40%	**65%**
	Proportion de la population n'ayant pas accès à un système d'assainissement de base	69%	37%	**65%**

Probable
Possible
Impossible

ERADIQUER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM

Cible 1A : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour

Indicateur 1 : Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour
Indicateur 2 : Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté]
Indicateur 3 : Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans le domaine de la pauvreté en Centrafrique

La République Centrafricaine a élaboré pour la première fois en 2007 son profil de pauvreté à partir des données de l'enquête réalisée en 2003 auprès des ménages. Il ressortait que 67% de la population vivait dans la pauvreté en cette année là.

En 2009, l'enquête centrafricaine pour le suivi et l'évaluation du bien être (ECASEB) révèle que 62% des individus vivent en dessous du seuil de pauvreté (données de 2008), ce qui correspond à une population de 2,6 millions de personnes sur un total de 4 200 000 habitants estimés en 2008.

Graphique 1 : Personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté

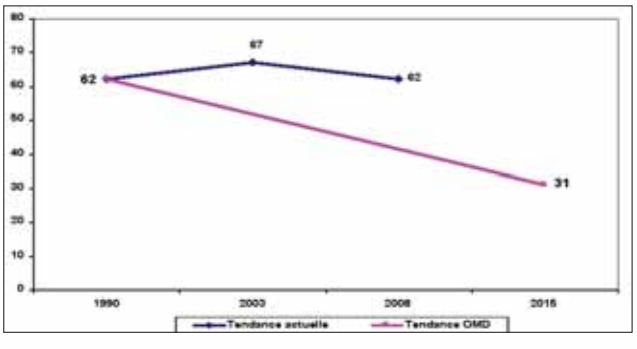

Comme le montre le graphique ci-dessus, les performances en matière de lutte contre la pauvreté ont été très faibles. La baisse de la pente à partir de 2003 n'est qu'apparente car en 2008 on est revenu au niveau de 1992. Les tendances montrent que l'OMD ne sera pas atteint en 2015.

En milieu urbain, près de la moitié des personnes sont pauvres (49,6%) et en milieu rural, ce taux est évalué à 69,4% soit un peu plus de deux tiers des personnes du monde rural.
La dimension régionale de la pauvreté laisse apparaître des disparités avec des taux très élevés dans les régions 3, 4[9] et 6 où ils avoisinent respectivement 78 %, 71% et 66%.
Il convient de relever que dans un cadre microéconomique, la pauvreté frappe beaucoup plus de ménages de taille moyenne dont les chefs ont un faible niveau d'instruction (70 à 74%) et ont comme activité principale l'exploitation agricole (72%).
La distance moyenne au seuil de pauvreté national (profondeur de la pauvreté) est de 33,1% avec une intensité de la pauvreté de près de 53,4%. Cette profondeur de la pauvreté correspond à un déficit moyen de 138 000 F CFA[10] par équivalent-adulte à allouer à un ménage pauvre pour sortir de sa situation. Ainsi, s'il fallait éradiquer la pauvreté

[9] Les régions 3 et 4 sont des régions à forte production cotonnière.
[10] Evalué au prix de Bangui

en 2008, il aurait fallu transférer aux pauvres environ 361 milliards de F CFA. Ce chiffre est purement indicatif, néanmoins il met en lumière l'effort à faire pour éradiquer la pauvreté quand on sait qu'il représente de l'ordre de la moitié du PIB du pays.

2. LES BONNES PRATIQUES

Comme réponse à la pauvreté extrême qui se manifeste par une dégradation considérable des conditions de vie des ménages centrafricains, le Gouvernement a initié les actions suivantes :

L'élaboration et la mise en œuvre à partir de 2007 d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui se focalise autour de quatre piliers que sont : la restauration de la sécurité, la promotion de la bonne gouvernance, la diversification de l'économie et le développement du capital humain. Il a permis de mobiliser des ressources et d'entreprendre des actions pour améliorer l'environnement des affaires et promouvoir l'emploi (création d'un Guichet Unique, d'un Cadre de Concertation Public-Privé, etc.)

Les réformes au niveau du secteur sécuritaire, des finances publiques, du secteur des mines, etc. ont permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE qui s'est matérialisé par une annulation de 90% de sa dette extérieure lui offrant ainsi une opportunité de mobiliser de nouvelles ressources pour la lutte contre la pauvreté.

La mise en place d'un Comité Spécial de Trésorerie a permis l'apurement de la dette intérieure par le remboursement d'une partie des arriérés dus aux fournisseurs intérieurs (25 milliards de FCFA) et aux agriculteurs et le paiement régulier des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat. Ces mesures ont été très favorables à la lutte contre la pauvreté.

L'alignement des partenaires au développement sur le DSRP conformément à la Déclaration de Paris.

3. PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Les principaux goulots d'étranglement qui ne facilitent pas la lutte contre l'extrême pauvreté en Centrafrique sont :

La fragilité de l'Etat
La République Centrafricain est un Etat classé Fragile du point de vue de ses institutions et de son tissu économique.
Les conflits armés et la persistance de certaines poches d'insécurité ont entrainé le déplacement des populations les empêchant ainsi d'accéder à certaines opportunités économiques et sociales;
Cette situation menace la stabilité des Institutions et empêche l'Etat de jouer pleinement son rôle dans la fourniture des services sociaux de base (éducation, santé, etc.) ainsi que et des moyens de production tant matériels que financiers.

La faible mobilisation de ressources
La République Centrafricaine est un pays « orphelin de l'aide ». L'insuffisance des ressources mobilisées pour la lutte contre la pauvreté laisse apparaître un gap de plus de 500 millions de dollars US dans la période couvrant la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

L'environnement des affaires
Malgré les efforts consacrés aux réformes, le pays a été classé au dernier rang du classement « Doing Business », laissant apparaître ainsi les nombreuses insuffisances dans les conditions d'émergence et d'épanouissement d'un secteur privé dynamique qui pourrait accompagner l'Eétat dans la promotion de l'emploi et la lutte contre la précarité.

Les effets de la crise
Les effets combinés des conflits et des chocs externes comme la crise économiques et financière, ont entraîné la détérioration des revenus des paysans qui se trouvent confrontés à des difficultés de commercialisation des cultures de rente (coton, café, tabac) et à la faible productivité agricole

La crise a aussi entraîné des pertes d'emplois directs et indirects due à la fermeture de certaines scieries et sociétés minières (effet des chocs sur les secteurs du bois et du diamant).

La pandémie du sida

Dans ce pays où la densité de la population est déjà faible, la pandémie du VIH/SIDA (6,2% de la population affectée) continue d'avoir des conséquences néfastes qui se manifestent par la désintégration du tissu social et l'appauvrissement des familles.

LES PRINCIPAUX DÉFIS :

La Sécurité et le Renforcement de l'Etat

La poursuite de la sécurisation de l'ensemble du territoire et la consolidation de la paix est la condition nécessaire pour que les Autorités Centrafricaines puissent lutter de façon efficace contre la pauvreté. Pour cela, l'achèvement du Programme Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) et la tenue d'élections présidentielles libres et transparentes sont les deux principaux défis actuels.

Le Relèvement

La sortie de la phase humanitaire doit permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives de relèvement économique et social par le développement des offres de services sociaux de base, à travers l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de à l'assainissement en milieu rural, la performance du système de santé, et l'accès à une éducation de base de qualité ainsi que l'élargissement à plusieurs zones de ces appuis directs.

La Croissance Pro Pauvre

La République Centrafricaine est un pays qui regorge d'énormes potentialités agricoles et minières non encore exploitées. La lutte contre la pauvreté ne pourra être gagnée que si le pays s'appuie sur ces propres ressources pour bâtir une véritable stratégie de croissance accélérée et favorables aux pauvres. Pour cela, il faudrait initier i) une véritable politique de promotion des filières porteuses et ii) la poursuite des réformes pour l'amélioration du climat des affaires.

Cible 1b : Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de personnes qui souffrent de la faim

Indicateur 4 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale
Indicateur 5 : Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans le domaine de la sécurité alimentaire et la nutrition des enfants

Graphique 2 : Evolution de la proportion d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale modérée

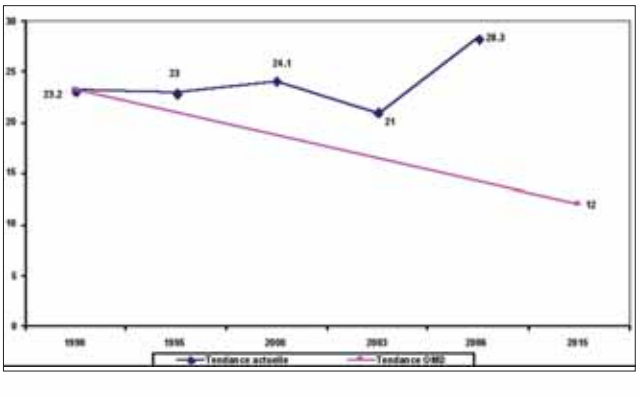

La situation de l'insuffisance pondérale[11] modérée des enfants de moins de 5 ans s'est détériorée en République Centrafricaine surtout depuis 2003. En effet, l'enquête EDS l'estime à 23,2% en 1995 et les différentes enquêtes MICS à 24,2% en 2000 et 28,3% en 2006. Avec cette évolution, il est très peu probable que la cible soit atteinte d'ici 2015.

Selon les résultats de l'enquête AGVSA, les zones les plus touchées sont celles du milieu rural des zones agro écologiques coton-vivrier-élevage et café-vivrier-élevage respectivement les régions 3, 4 et 2,6.

Encadré N°1 : Sécurité alimentaire en RCA
Les résultats de l'étude sur l'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire réalisée en 2009 par le PAM, le PNUD, l'UNICEF et la FAO font ressortir qu'un grand nombre de ménages centrafricains (30,2%) vivent dans l'insécurité alimentaire. Sur cette proportion des ménages en insécurité alimentaire, on dénombre 7,5% en insécurité alimentaire sévère contre 22,7% en insécurité alimentaire modérée.
Sur le plan spatial, les préfectures de l'Ouham Pendé, de la Nana Gribizi, de la Basse-Kotto et de l'Ouham sont les plus touchées, respectivement avec une prévalence de 64,5%, 62%, 44% et 42%. En dehors de la Basse-Kotto, les trois autres préfectures ont en commun d'être des ex zones de conflit dont les systèmes de production et de commercialisation des produits alimentaires ont été désorganisés et les populations déplacées.
Source : AGVSA RCA 2009

Selon le rapport de l'UNICEF en 2009, entre le Nord et le Sud du pays, près de 700 000 enfants de moins de 5 ans vivent au-dessous des seuils acceptables, et beaucoup sont maintenant à la limite de la survie.

Dans trois villes minières du sud-ouest du pays (Carnot, Nola et Berberati), le taux de malnutrition aiguë a atteint 16 % des enfants de moins de 5 ans celui de malnutrition sévère aiguë touche 6,6 % de la même classe d'âge. Ce qui est supérieur aux seuils d'urgence de 15 % pour une malnutrition sévère et de 2 % pour une malnutrition sévère aiguë.

[11] Rapport poids pour âge en dessous de -2 écart type de la médiane de la population de référence

La malnutrition reste endémique dans l'ensemble du pays. Les garçons semblent plus exposés à la malnutrition que leurs sœurs (31% de garçons contre 26% de filles souffrent d'insuffisance pondérale modérée). L'analyse de l'enquête MICS 2006 révèle que la malnutrition sévit plus dans les zones rurales que les zones urbaines. D'une manière générale, les enfants vivant dans les zones cotonnières du pays (Région 3 et 4) semblent un peu plus exposés. On observe notamment ces dernières années ce phénomène dans le Sud-Ouest du pays (Région 2).

2. BONNES PRATIQUES

Les meilleures pratiques qui ont concouru au renforcement de la sécurité alimentaire et à la lutte contre la malnutrition sont : (i) le règlement des arriérés dus aux agriculteurs de coton et la mise à leur disposition d'intrants agricoles, (ii) la relance de la culture attelée par la dotation des groupements en charrues et 400 paires des bœufs, (iii) l'appui à la mécanisation agricole par la mise à disposition des groupements de tracteurs à titre expérimental et, (iv) la redynamisation des structures d'encadrement.

Tous ces facteurs ont contribué à la relance de la culture du coton qui est une locomotive pour les cultures vivrières, dont l'essentiel constitue la base alimentaire des populations ainsi que leur source de revenu.

3. PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Les principaux goulots d'étranglement qui freinent le progrès vers l'autosuffisance alimentaire en RCA sont les suivants : i) l'extrême pauvreté de la population, où plus de six personnes sur dix vivent avec moins de 1,25 dollar par jour ; ii) le déplacement des populations engendré par les conflits dans le nord du pays ; iii) la baisse des revenus résultant de l'effondrement des prix des produits de rente (coton, café) et plus récemment iv) la crise financière internationale qui a, en particulier affecté les secteurs miniers et forestier et détérioré le pouvoir d'achat des ménages, v) le faible financement du secteur agricole, vi) la non fluidité du marché financier rural, vii) les difficultés d'accès aux intrants agricoles, et viii) l'inopérationnalité des structures d'encadrement agricole.

Outre ces causes, le faible accès aux services essentiels de base (éducation, santé, marchés, routes) constitue un frein à la lutte contre l'insécurité alimentaire comme l'a montré l'enquête.

S'agissant de la malnutrition des enfants, les principaux facteurs de blocage sont : (i) l'extrême pauvreté des ménages, (ii) le faible niveau d'instruction des femmes, (iii) les pesanteurs socio culturelles notamment les interdits alimentaires, (iv) les régimes alimentaires non équilibrés. ,et v) les mauvaises pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

Ces principaux facteurs sont exacerbés ces dernières années par la persistance des poches d'insécurité dans le Nord et l'Est du pays occasionnant le déplacement massif des populations.

La lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition passe prioritairement par un relèvement du niveau de la production, une amélioration des techniques de stockage et de conservation, une réorganisation du circuit de commercialisation et de distribution des produits alimentaires et la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce pour renforcer la surveillance afin de permettre de détecter une aggravation de la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations. Il est essentiel de noter que des efforts simultanés devront être déployés pour assurer également la sécurité nutritionnelle liée aux bonnes pratiques de l´alimentation du jeune enfant et de l´adolescent.

A cet effet, l'un des défis immédiats qui interpellent le Gouvernement est de rendre effective l'application des accords de Maputo qui préconisent une affectation d'au moins 10% des ressources budgétaires annuelles au secteur agricole.

Cible 1C : Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

Indicateur 1 : Taux d'emploi par rapport à la population active
Indicateur 2 : Proportion des personnes employées qui vivent avec moins d'1 dollar par jour

1. TENDANCES VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans le domaine de l'emploi

Selon les deux derniers Recensements de la Population, le taux d'occupation a connu une baisse passant de 59% en 1988 à 47% en 2003. Les résultats de l'enquête ECASEB réalisée en 2008, indiquent que la population active représente 83,9% de la population totale. Cette proportion se décompose en 82,6% d'actifs occupés (dont 19% sont sous employés ou en « chômage déguisé »), et 1,3% de chômeurs. Ce qui donne un taux de chômage global de 20,3% et un taux d'emploi de 63,6% en 2008.

Graphique 3 : Evolution du taux d'emploi

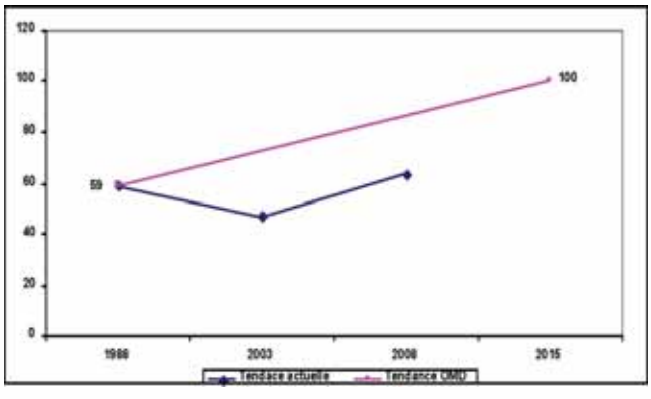

Le graphique montre qu'avec un taux de chômage global de 20,3%, la République Centrafricaine n'atteindra pas la cible de plein emploi à l'horizon 2015.

En ce qui concerne les disparités régionales, ce taux d'occupation global (taux d'emploi plus « chômage déguisé ») de 82,6% est relativement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (87,6% contre 74,8%) du fait du niveau plus élevé du taux de sous emploi ou chômage déguisé (22% en milieu rural contre 17% en milieu urbain).

En ce qui concerne l'emploi sectoriel, le secteur primaire (l'agriculture/cueillette/ chasse/exploitation forestière) est la branche d'activité la plus pratiquée car un peu plus de 60% des populations actives occupées s'y adonnent. On y observe une prédominance en milieu rural où plus de 84% de la population active est dans cette branche (contre 35% en milieu urbain).

L'administration ne compte que 1,6% de l'ensemble des actifs occupés. Ainsi, les salariés (cadres, ouvriers et manœuvres) ne représentent que 8% contre 74% pour ceux qui exercent une profession libérale.

Concernant les disparités liées au genre, les femmes sont plus nombreuses dans le secteur primaire avec plus de 74% d'entre elles qui exercent dans ce secteur. Toutefois, les hommes prédominent parmi les salariés (14% contre seulement 2,6% chez les femmes). Cette catégorie de salariés relève dans sa majorité de l'administration publique.

Le chômage est plus prononcé chez les femmes (20% contre 17% chez les hommes).

L'analyse de la pauvreté par rapport à la situation de l'emploi fait ressortir une certaine hiérarchie sociale. L'incidence de la pauvreté est relativement plus faible dans les ménages où le chef travaille dans l'administration avec 30% qui n'atteignent pas 1,25 dollar par jour (26,7% chez les salariés de l'administration publique contre 43% pour ceux du privé). Ce résultat dénote la faiblesse du secteur privé à octroyer des emplois avec des rémunérations décentes. Pour les autres catégories, plus de 40% n'atteignent pas le seuil de pauvreté.

2. BONNES PRATIQUES

Quelques tendances d'amélioration ont été observées entre 2003 et 2009 concernant la situation de l'emploi dans le pays.
Des efforts importants ont été déployés par le Gouvernement pour intégrer progressivement des jeunes diplômés dans la fonction publique et des textes ont été adoptés pour l'amélioration des conditions de travail ainsi que des initiatives pour développer les activités à haute intensité de main d'œuvre (THIMO).

Des programmes de formation pour la réinsertion des jeunes à travers la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN) ont aussi été mis en œuvre.

3. PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Principales causes de l'inactivité

Du côté de l'offre d'emploi, les principales contraintes sont principalement liées à la situation d'Etat Fragile que vit la République Centrafricaine. En effet, le renforcement de l'Etat à travers la réhabilitation des Institutions constitue la véritable priorité après des années de conflit et empêche le Gouvernement de procéder à des recrutements dans l'administration sachant qu'il est déjà confronté à l'épineux problème des arriérés de salaires.

Par ailleurs, la faiblesse de l'investissement du secteur privé, dueû à un environnement des affaires défavorable (le pays a occupé le dernier rang au classement 'Doing Business' 2009) empêche la création d'emplois notamment pour les jeunes et les femmes qui sont les plus touchés par le chômage.

A cela s'ajoute le manque de structures d'encadrement technique et d'un système de crédit dans le secteur agricole. Du côté de la demande, ce sont principalement la faiblesse du niveau d'instruction et de formation surtout des femmes et des jeunes qui freine leur opportunité d'obtenir un emploi d'une part et l'inadéquation formation-eEmploi qui limite l'accès au marché du travail d'autre part.

Ainsi, les principaux défis se situent dans i) la mise en œuvre d'une véritable politique de relèvement économique permettant aux couches les plus défavorisés d'accéder aux activités génératrices de revenus et à l'auto-emploi; ii) la promotion de l'accès des femmes et des jeunes à la formation ; iii) la poursuite des réformes pour l'amélioration de l'environnement des affaires en vue de promouvoir la création d'entreprises à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ; iv) l'encadrement du secteur informel afin qu'il joue son rôle de pourvoyeur d'emplois.

ASSURER UNE ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS.

Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Indicateur 6 : Taux Net de Scolarisation dans le primaire
Indicateur 7 : Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième année.
Indicateur 8 : Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Graphique 4 : Evolution du Taux Net de Scolarisation

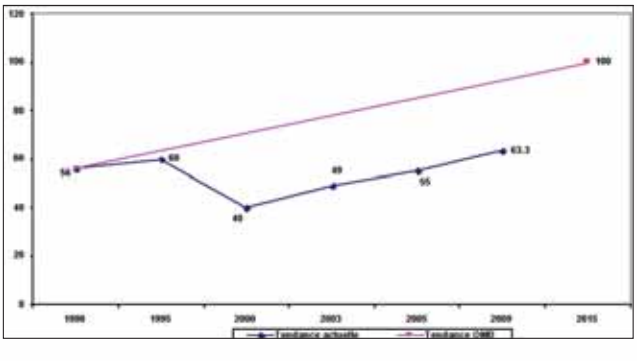

L'analyse de la proportion des écoliers atteignant la cinquième année montre une nette amélioration entre 2005 et 2009. En effet, en 2009, la proportion des élèves de cinquième année par rapport à l'effectif des enfants âgés de 10 ans représente 57,4%.

Malgré cette évolution positive, l'écart entre la tendance OMD et celle observée, il sera difficile d'atteindre la cible en 2015.

Tableau 1 : Taux Brut d'Accès en cinquième année.

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Taux brut d'accès en cinquième année	41,45%	41,78 %	46,63%	54,34 %	57,35%

Source : Données calculées à partir des annuaires de l'éducation.

Le taux d'alphabétisation qui a chuté en 2003 (41,4%) après avoir connu un pic en 2000 (49,6%) s'est amélioré en 2008. Les résultats de la dernière enquête en 2008 montre que le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est estimé au niveau national à 44%. Les taux sont plus élevés dans les zones urbaines (65%) que dans les zones rurales (31%).).

Graphique 5 : Taux Net de Scolarisation selon le sexe et par région pour l'année scolaire 2008-2009

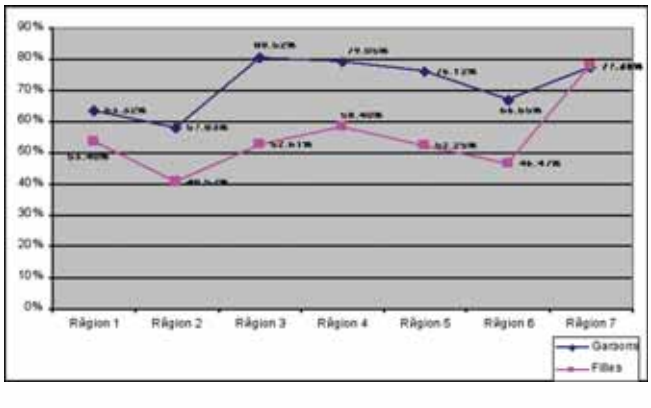

Source : Données calculées à partir des annuaires de l'éducation.

Durant les deux dernières années, l'évolution du TNS chez les filles est restée relativement faible par rapport à la tendance observée chez les garçons. L'écart entre filles et garçons s'est davantage aggravé dans les régions qui ont connu des conflits armés. En effet, le TNS des garçons s'est amélioré sur la période de 8 points contre 6 points chez les filles. La parité entre garçons et filles dans les régions du Nord et du Nord-Est est estimée à 0,65.

En ce qui concerne l'analyse de la disparité régionale du taux brut d'admission, il ressort que seule la capitale Bangui (région 7) affiche une tendance positive. Les régions 2, 3, 5 et 6 connaissent des indices en deçà de la moyenne nationale (66,3%). L'écart entre garçons et filles est considérable dans les régions les plus éloignées de la capitale et dans les régions pauvres.

Graphique 6 : Taux Brut d'Admission en 5ème Année (%)

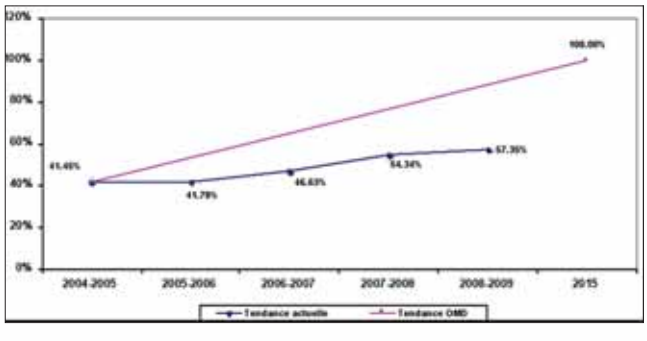

Source : Données calculées à partir des annuaires de l'éducation 2008-2009.

2. LES BONNES PRATIQUES

L'adoption de nouveaux cadres stratégiques a favorisé le développement du secteur. En effet, suite a l'adoption de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DSRP), avec l'appui des partenaires techniques et financiers, le gouvernement a élaboré une nouvelle Stratégie Nationale du Secteur de l'Education (SNSE) qui a permis l'élection du pays à l'Initiative pour la Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous (IMOA-EPT).

Ce nouveau cadre a permis la mobilisation des ressources dans le cadre du Projet d'urgence au Secteur de l'Education et la Santé (PSES) et par la suite du Projet d'Appui au Programme Sectoriel de l'éducation (PAPSE).

En outre, l'étude diagnostique du système éducatif (RESEN) a permis à la RCA de bénéficier de l'initiative Fast Track permettant d'accéder à des ressources supplémentaires pour financer les investissements nécessaires conformes à la vision de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Ces ressources mobilisées dont le montant élève à 37,8 millions de dollars sont obtenues sur financement de la Banque Mondiale, du Japon, des Pays Scandinaves, etc.

Les campagnes de sensibilisation menées dans le cadre de ces projets a permis une meilleure appropriation des priorités du secteur par les partenaires locaux d'éducation et l'implication effective de ces derniers dans la mise œuvre des actions programmées.

La stratégie consistant à réduire les frais des redevances scolaires, les dispositions relatives à la facilitation de la délivrance des actes de naissances et les mesures administratives relatives à la limitation du taux de redoublement ont contribué à améliorer l'accès et la qualité de l'éducation.

Encadré N° 2 : Le redoublement scolaire et ses effets en Centrafrique

Un phénomène est très répandu dans le système scolaire centrafricain, il s'agit du redoublement dans le fondamental-1. En raison des coûts et de surcharge des classes qu'il engendre en termes de doublement des ressources publiques et de la pléthore des effectifs dans les classes, on est en droit de se demander de s'interroger sur sa pertinence pédagogique. De nombreux travaux d'études et de recherches ont été consacrés au sujet notamment à l'impact que peut avoir le redoublement sur l'abandon ou sur la réussite scolaire. Les données à disposition pour la RCA ne permettent pas d'établir avec certitude l'impact du redoublement sur la réussite scolaire. Par contre, plusieurs études ont montré que les redoublements exacerbent les abandons précoces des études. En effet, les familles voient dans le redoublement imposé à leur progéniture comme si, celui-ci n'est pas performant et qu'il ne profite pas bien de sa présence à l'école. Comme les coûts d'opportunité constituent toujours un argument négatif pour la fréquentation scolaire, le redoublement invite les parents à retirer leur enfant de l'école. Les observations empiriques montrent que ces impacts négatifs du redoublement sont spécialement forts dans les situations où la demande scolaire est plus faible (scolarisation des filles, des enfants des minorités et du milieu économiquement défavorisé).

Source : Ministère de l'éducation nationale, 2007

La stratégie de paiement des salaires des contractuels dans leurs localités respectives a permis de réduire le taux d'absentéisme chez ces derniers et par conséquent a augmenté le temps effectif d'apprentissage des élèves. En outre, le paiement à terme échu des salaires ainsi que le déblocage d'une partie des arriérés dus aux fonctionnaires de l'Etat a crée créé un climat d'apaisement social qui a réduit le débrayage du corps enseignant.

3. LES PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

L'insuffisance des ressources nationales du fait des effets de la crise associée à la faible mobilisation dans le passé des ressources extérieures pour le secteur a pénalisé la fourniture de l'offre éducative (déficit en personnel enseignant qualifié, insuffisance de salle de classe, de mobilier et équipements scolaires, etc.). Face à cette carence, des écoles communautaires ont été créées avec le recrutement d'enseignants peu qualifiés.

La perception contrastée de l'intérêt de l'école par les familles vivant en milieu rural et le taux élevé de redoublement (voir encadré) contribuent souvent à démotiver les parents à inscrire et maintenir les enfants à l'école.

L'extrême pauvreté des ménages associés au manque de cantines scolaires, l'absence de points d'eau et de latrines séparées dans la plupart des établissements d'enseignement défavorisent l'accès et le maintien des enfants à l'école.

Les disparités et l'exclusion des filles, des enfants des minorités, des enfants affectés par les crises, des enfants orphelins et vulnérables et des enfants présentant un handicap quelconque sont également des goulots d'étranglement et les approches traditionnelles ne marchent pas pour cette catégorie d'enfants. Il y a aussi la question de la qualité, dans un contexte où la moitie des enseignants est constituée de maitres parents non qualifiés. En plus, les autorités des services déconcentrés ne sont pas toujours capables d'assurer la supervision des écoles et des enseignants à cause de l'accès limité, du manque de logistique et de formation.

Le défi majeur pour atteindre la scolarisation universelle à l'horizon 2015 consiste à réussir la mise en œuvre de la première phase de l'Initiative pour la Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous (IMOA-EPT) et à mobiliser des ressources additionnelles. Cette réussite passe par i) la gestion efficace de la situation des enseignants qualifiés et le maintien d'enseignants contractuels dans le système ii) la mise en œuvre effective des réformes pédagogiques basées sur l'Approche Par Compétence (APC) et iii) l'ouverture de salles de classe supplémentaires et la dotation des écoles en équipements, manuels scolaires et matériels didactiques suffisants.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES.

Cible 3 A : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

Indicateur 12 : Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
Indicateur 13 : Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole
Indicateur 14 : Proportion de sièges occupés par les femmes dans les postes de décisions

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et disparités entre les sexes en Centrafrique

La situation du système éducatif en général et de l'enseignement en particulier restent une préoccupation pour le Gouvernement centrafricain. En effet, si l'on regarde de près, les indicateurs révèlent des inégalités persistantes d'année en année entre garçons et filles. Ces disparités sont significatives si l'on se réfère au sexe, à l'âge, au niveau des revenus des ménages et au lieu de résidence.

Graphique 7 : Evolution du ratio Filles/Garçons dans le Primaire (%)

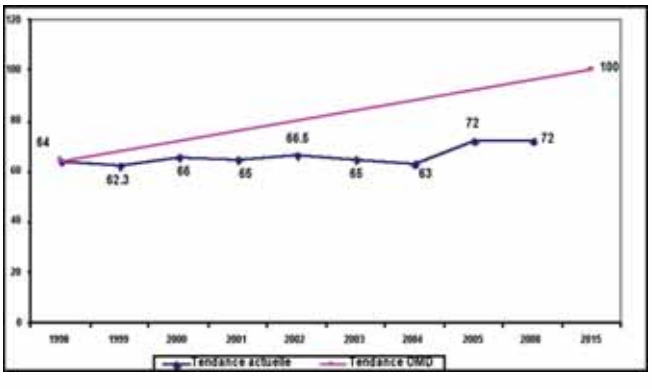

Source : Annuaires Statistiques de l'Education, 1990-2008

En effet, comme l'indique le graphique ci-dessus, le rapport filles/garçons au primaire ces dernières années évolue favorablement vers l'atteinte des objectifs de 100% préconisé par les OMD.
Malgré cette tendance favorable, l'évolution du rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire ces dernières années a été irrégulière sur la période 1998-2004 pour enfin se stabiliser à partir de 2006 autour de 72%. En termes d'inscription, les Statistiques de l'Education Nationale de 2009 montrent la persistance des inégalités entre les deux sexes. Seulement 43% des inscrits à la première année du primaire sont des filles.

Dans l'enseignement Secondaire, le rapport des effectifs filles/garçons est passé de 39% en 1990 à 60% en 2000 et 73% en 2006.
S'agissant de l'enseignement Supérieur, les filles sont trois à quatre fois moins nombreuses que les garçons. Seulement 2% de filles terminent le cycle en médecine.

Malgré cette situation de l'enseignement, quelques femmes

accèdent de plus en plus à un emploi rémunéré même si leur proportion reste toujours limitée par rapport à celle des hommes, soit respectivement 47% contre 57%.
Compte tenu du faible niveau de scolarisation des filles et du taux élevé d'analphabétisme chez les femmes (68%), l'accession de ces dernières aux emplois salariés devient de plus en plus difficile. Celles qui y accèdent sont cependant doublement pénalisées, parce qu'elles n'ont pas toujours les formations ni les compétences requises.
Pour l'ensemble du pays, les garçons sont proportionnellement plus scolarisés que les filles. Malgré les orientations et engagements pris par le Gouvernement, les filles n'ont pas un accès équitable à l'éducation par rapport aux garçons et cette discrimination est observable dès l'entrée à l'école.

Les disparités entre filles et garçons sont donc permanentes et évoluent tout au long de la scolarité, avec une part importante au niveau du Supérieur. Ces inégalités trouvent leurs causes dans les pesanteurs socioculturelles (les mentalités, comportements et attitudes parfois rétrogrades des parents) et l'éloignement des établissements scolaires. Du fait de la précarité des conditions de vie, les parents préfèrent envoyer les garçons à l'école plutôt que les filles. En outre, face au phénomène des violences et du harcèlement sexuel dont sont victimes les filles, notamment au niveau du Secondaire (73% des élèves du Fondamental 2 et 90,1%% des professeurs seraient impliqués dans des actes de violences au sein de l'établissement et sur le chemin de l'école[12]), des grossesses non désirées et des mariages précoces, il s'en suit également une déperdition de la part des filles. La persistance de ces inégalités entre garçons et filles, est encore plus prononcée dans les communautés rurales et surtout dans les ménages les plus pauvres.
Dans ces conditions, l'atteinte de l'OMD3 fixant un rapport d'égalité entre filles et garçons d'ici 2015 dans le Primaire, le Secondaire et le Supérieur, semble improbable, étant donné que les conditions d'accès des filles à l'école et leur maintien ne sont pas encore réunies.
Pour réduire ces inégalités, il importe qu'en plus des Politiques et des mesures spécifiques prises par le Gouvernement en faveur des filles afin d'améliorer leur scolarisation, que des actions de sensibilisation soient également menées en direction des parents et des enseignants.
En matière d'emploi, les indicateurs fournis par le Recensement des Unités Economiques de Centrafrique (RUECA) de décembre 2007, révèlent que seulement 11% de femmes travaillent dans les unités économiques formelles contre 89% d'hommes et 17,53% de femmes occupent les unités économiques informelles pour 82,47% chez les hommes.
Selon les statistiques du Ministère de la Fonction Publique, sur un effectif total de 25.523 travailleurs engagés par l'Administration, les femmes ne représentent que 16,5%, soit un effectif de 4 200 salariées.
Concernant la prise de décisions, le constat reste le même (2 femmes sur 16 préfets, 10 femmes sur 168 maires). La proportion de femmes ayant voix dans les structures de décisions est faible. Malgré les dispositions de la CEDEF ratifiée par la RCA, en matière d'élimination des discriminations à l'égard des femmes, la marginalisation à l'endroit de celles-ci n'a pas reculé de façon substantielle.

En passant en revue les principales structures de décisions, on constate l'ampleur des inégalités dont les femmes sont victimes :
i. A l'Assemblée Nationale, le nombre des femmes Députés a légèrement augmenté, passant de 5 femmes pour 109 Députés pendant la dernière Législature (1999-2003), à 10 femmes pour 105 sièges actuellement soit 9,52%. Les femmes espèrent atteindre le fameux quota des 30% lors de la prochaine Législature.

ii. Au Gouvernement, sur 34 membres, 4 femmes seulement sont Ministres, ce qui représente 11,76%.
iii. Au Conseil Economique et Social, les femmes n'occupent que 8 places pour un effectif de 74 Conseillers, soit 10,81%.
iv. Dans la Diplomatie, seule une femme est Ambassadeur sur 9, soit (11%).
v. Dans la Magistrature, 7 femmes sur 150 seulement sont Magistrats (4,66%).

[12] Selon l'étude de TEBERO et autres 2009

2. LES BONNES PRATIQUES

Les principaux facteurs qui ont contribué aux succès de la scolarisation des filles ces dernières années, proviennent de la politique mise en place pour promouvoir l'enrôlement et le maintien des filles à l'école. Il s'agit principalement : (i) de la suppression des redevances scolaires pour les filles, (ii) de la création dans certaines écoles des latrines séparées pour les filles, (iii) de la mise en place des cantines scolaires et des points d'eau dans de nombreux établissements scolaires, (iv) de la suppression de l'exigence des actes d'état civil pour inscrire les filles, (v) de l'uniformisation des tenues scolaires, etc…

3. PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Les principaux obstacles ou facteurs majeurs de blocage sont nombreux par rapport à la scolarisation des filles, à l'accès à un emploi rémunéré des femmes et à leur pleine participation dans les sphères de décisions. Ces obstacles sont de plusieurs ordres : social (les pesanteurs socioculturelles), économique (dépendance financière des femmes vis-à-vis du milieu familial) et politique (manque de volonté politique dans la mise en œuvre des mesures en faveur des femmes et de la petite fille).
Ces obstacles doivent être levés pour permettre à celles-ci de prétendre à une réelle autonomie d'ici l'horizon 2015.

Pour leur participation efficace au processus de décision, il faut mettre l'accent sur les axes stratégiques suivants :
a) Le renforcement du pouvoir économique des femmes, afin que leurs activités soient intégrées dans la production de la richesse nationale ;
b) L'intensification de la participation des femmes au pouvoir décisionnel à tous les niveaux ;
c) La scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes, notamment en milieu rural ;
d) La mobilisation des communautés, dans l'optique d'un changement de comportements et de mentalités en faveur de l'égalité et du Genre ;
e) Une meilleure institutionnalisation du cadre juridique et légal dans le domaine de la promotion et de la protection des Droits Humains ;
f) Le renforcement de la capacité des acteurs nationaux issus des structures gouvernementales, de la Société civile et du Secteur privé.

Les défis sont énormes mais peuvent être progressivement relevés. En effet, il faudra pour ce faire, mettre en application les mesures appropriées dont : l'extension de la couverture scolaire sur toute l'étendue du territoire, l'atténuation des effets pervers des pesanteurs socio culturelles, la traduction en actes concrets des engagements pris tant au plan national qu'international, l'application du quota des 30% de femmes dans les instances de prise de décisions et, l'application effective des textes et lois en faveur de la femme et de la petite fille.
La République Centrafricaine a ratifié de nombreux instruments juridiques internationaux que ce soient des Traités, Conventions ou Chartes. On relèvera parmi les principaux : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte africaine Africaine des Droits de l'Homme et des peuples et le Protocole additionnel sur les droits des femmes, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Résolution 1325 des Nations Unies et la Convention sur les Droits de l'Eenfant (CDE).

Ces différents instruments comportent des dispositions qui si elles étaient appliquées avec rigueur devaient contribuer à l'amélioration de la situation actuelle en réduisant les inégalités et la marginalisation des femmes et des filles.
En outre, au niveau national, le Gouvernement a adopté, une nouvelle Constitution le 27 Décembre 2004, promulgué le Code de la famille en 1997 en cours de relecture actuellement et adopté en 2005 une nouvelle Politique de promotion de l'égalité et de l'équité, qui consacre le Genre comme instrument privilégié dans l'atteinte des OMD, à travers la réduction de la pauvreté.
Dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, un comité sectoriel « Egalité du Genre et Rréduction de la pauvreté », chargé de l'élaboration et l'exécution des stratégies en matière de Genre a été crée créé et fonctionne sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la famille. Des points « Focaux Genre » sont implantés nommés dans la quasi-totalité des Ministères, afin d'assurer la prise en compte effective des principes d'égalité et d'équité pour un développement durable et harmonieux du pays.
Globalement, les cadres théoriques en matière d'équité et d'égalité existent dans le pays, mais l'institutionnalisation du Genre n'arrive pas encore à se concrétiser.
Il s'agira d'harmoniser les textes nationaux avec les

instruments juridiques internationaux ratifiés par le pays, développer et intensifier les actions en matière de sensibilisation et de plaidoyer en direction des décideurs politiques, des Chefs des Partis Politiques, des leaders d'opinion, des leaders religieux, de la jeunesse et des femmes elles-mêmes, aux fins de changer les attitudes et mentalités. Par ailleurs, les femmes devront être de plus en plus impliquées dans les opérations de prévention des conflits et de maintien de la paix tant au niveau national, sous régional qu'international, en vue de renforcer leur rôle dans la société.

RÉDUIRE LA MORTALITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Cible 4 A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5ans

Indicateur 15 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (‰)
Indicateur 16 : Taux de mortalité infantile (‰)
Indicateur 17 : proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole.

1. SITUATION ET TENDANCES VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans le domaine de la mortalité infantile

La situation sanitaire des enfants de moins de 5 ans reste toujours préoccupante en République Centrafricaine au regard des chiffres de mortalité infanto-juvénile et infantile qui la place loin derrière la moyenne mondiale (10ème place par ordre décroissant)[13] .
Le graphique ci-dessous montre que l'évolution de l'indicateur depuis 1990 traduit une dégradation jusqu'en 2003. Ce n'est qu'à partir de cette période qu'une inversion de tendance s'est opérée : Selon le rapport RGPH03, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 220‰ en 2003. Ce taux est descendu à 173‰ en 2008 selon le rapport mondial de l'UNICEF sur la situation des enfants.

GRAPHIQUE 8 : Evolution du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

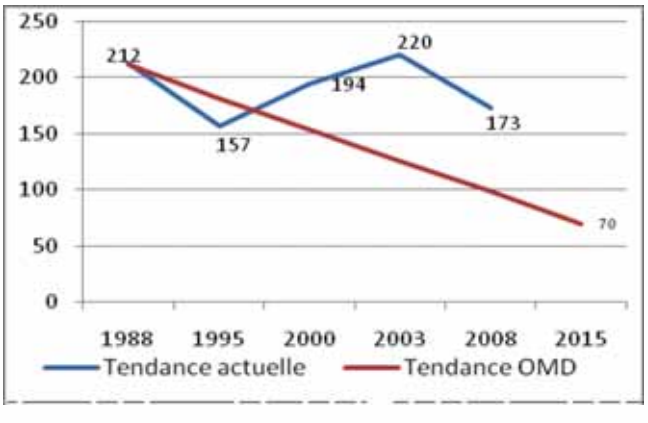

Cette inflexion encourageante est probablement en liaison avec la fin des conflits politico-militaires dans la capitale et dans certaines villes de province. Toutefois, le niveau de l'indicateur reste encore très préoccupant et tant que les facteurs de blocage énumérés ci-dessous demeureront, il serait peu probable que l'objectif 4 soit atteint en 2015.
L'analyse des inégalités[14] fait ressortir des disparités entre le milieu urbain et le milieu rural d'une part et d'autre part entre les garçons et les filles.

Pour la répartition spatiale, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 126% en milieu urbain contre 199% en milieu rural. Il varie entre 175% pour les garçons et 176% pour les filles.
En ce qui concerne le taux de mortalité infantile, il se situe en 2008 à 106% contre 132% en 2003. Les inégalités spatiales montrent qu'il est de 79% en milieu urbain contre 119% en milieu rural. La répartition par sexe

[13] UNICEF : la situation des enfants dans le monde : tableaux statistiques, nov.2009

[14] Données de l'enquête MICS 2006

montre que le taux de mortalité infantile est de 109% pour les garçons contre 102% pour les filles.
En ce qui concerne la proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole, elle se situe à 62% en 2008[15] contre 35% en 2003. La répartition spatiale montre que ce taux est de 71,2% en zone urbaine contre 56,1% en zone rurale. Quant aux inégalités liées au sexe, elles révèlent que le taux est de 61,5% pour les garçons contre 62,6% pour les filles.

2. LES BONNES PRATIQUES

Les principaux facteurs qui ont contribué au succès du programme de lutte contre la mortalité infantile ces dernières années reposent sur (i) la mobilisation sociale et l'implication des ONG et la communauté dans la prise en charge à domicile, (ii) le recrutement de personnel de santé qualifié et leur déploiement sur toute l'étendue du territoire, (iii) l'intervention des ONG humanitaires ayant permis de couvrir les besoins sanitaires dans les zones de conflit, (iv) la mobilisation des ressources auprès des partenaires non traditionnels (GAVI, Fonds mondial, Rotary International, etc.) ayant permis un passage à échelle, (v) la stratégie d'intégration des actions ayant permis l'efficacité et l'efficience dans les interventions (la prévention de la transmission du virus HIV des parents à l'enfant (PTPE), la distribution des moustiquaires imprégnées et la multiplication des journées nationales de vaccination accompagnée de la supplémentation en vitamine A) .

3. LES PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Les principaux facteurs de blocage de la réduction de la mortalité infantile en République Centrafricaine proviennent essentiellement : (i) du faible revenu des ménages qui empêche l'accessibilité aux soins, (ii) du faible niveau d'instruction des mères, (iii) du faible niveau d'utilisation de la méthode contraceptive moderne, (iv) de l'ignorance des parents des bienfaits de la vaccination, (v) de l'insuffisance, de la vétusté et de l´inadéquation des infrastructures sanitaires, (vi) du manque des ressources humaines qualifiées en nombre, (vii) de l´insuffisance des ressources financières et (viii) du déplacement massif des populations dans les zones de conflits qui empêche la mise en œuvre du programme de santé infantile (PEV, PCIME, Paludisme, PTPE, OEV, etc.)

Les principaux leviers qui conditionnent la réduction de la mortalité infantile en République Centrafricaine pour les prochaines années concernent la mobilisation des communautés, l'accroissement de l'offre sanitaire et la mobilisation des ressources pour le passage à échelle des interventions ayant un haut impact sur la mortalité infantile
En effet, en appui à l´amélioration de l´offre des services de santé à haut impact, la mobilisation effective des communautés sur les programmes mis en œuvre pour l'amélioration de la santé des enfants, à savoir la prise en charge de certains soins à domicile (paludisme non compliqué, diarrhées, pneumonies), l'utilisation des moustiquaires imprégnées, l´adoption des pratiques essentielles de l´alimentation du jeune enfant, la participation effective aux campagnes de masse (Journées Nationales de Vaccination, Semaines Santé Mère – Enfant), et à la prévention de la transmission du VIH des parents à l'enfant (PTPE) auront un impact important sur la maîtrise de cet OMD. L'accroissement de l'offre sanitaire à travers le recrutement, la formation continue et le déploiement sur toute l'étendue du territoire du personnel de santé d'une part et l'augmentation de la capacité d'accueil des FOSA ainsi que l´intensification de l´offre des services à travers une combinaison d´approches (fixes/, avancées / mobiles et campagnes de masse) d'autre part créeront les conditions d'une prise en charge correct de la maladie de l'enfance et d´amélioration des couvertures des populations avec des services à haut impact sur la mortalité infantile. Enfin, la mobilisation conséquente des ressources tant intérieures (suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE, et à l'augmentation de la part du budget consacré à la santé) qu'extérieures (organisation de la table ronde sectorielle de la santé pour mobiliser des ressources additionnelles) pourront doter les programmes de santé infantile des ressources conséquentes qui font défaut aujourd'hui.

[15] UNICEF : la situation des enfants dans le monde : tableaux statistiques, nov.2009

AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE

CIBLE 5A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Indicateur 18 : taux de mortalité maternelle (décès maternelle pour 100 000 naissances vivantes)
Indicateur 19 : proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans le domaine de la mortalité maternelle

En République Centrafricaine, le taux de mortalité maternelle avait atteint des niveaux record en passant de 683 pour 100 000 naissances vivantes (NV) selon le RGP de 1988 à 948 pour 100 000 NV en 2000 (MICS). L'enquête MICS de 2006 situe ce taux à 540 décès pour 100 000 NV.

Graphique 9 : Taux de mortalité maternelle

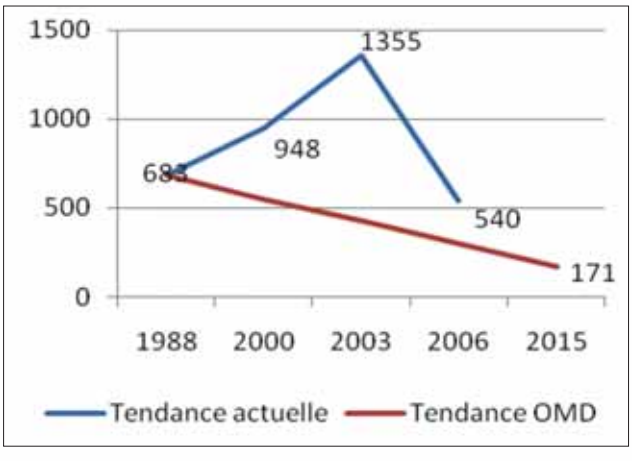

Cet infléchissement est certes important du fait du niveau record de départ, mais en réalité le taux de mortatilité maternelle n'a baissé que de 26% par rapport à son niveau d'il y a 20 ans et il sera donc difficile d'atteindre l'OMD d'ici 2015.
L'analyse des inégalités selon le lieu de résidence montre que le milieu rural est plus affecté par le décès des femmes en couches que le milieu urbain.
Les décès maternels surviennent dans 86,6% des cas de causes obstétricales directes (les hémorragies, le travail prolongé par dystocies dont les ruptures utérines et les infections y compris les complications infectieuses des avortements clandestins. Quant aux causes indirectes, (13,4% des décès), elles sont dues au paludisme et à l'éclampsie (hypertension artérielle) ; toutes ces causes sont qualifiées des causes évitables.
En ce qui concerne la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié, il y a également eu une dégradation de l'indicateur entre 1995 et 2003 respectivement de 50 et 44%, pour s'améliorer légèrement en 2006 à 53,4% . Les disparités selon la région et le sexe révèlent que les femmes issues du milieu rural sont les plus défavorisées (35%) par rapport à celles du milieu urbain (83%). Ce sont les femmes des régions 6, 3 et 2 qui sont les plus affectées avec des taux respectifs de 35,2%, 42,9% et 43,6%. Par contre, les femmes de la région 7 (Bangui la

capitale) et celles de la région 1 sont celles qui ont un meilleur taux de couverture avec respectivement des taux de 90,8% et 58,9%.

Graphique 10 : Taux d'accouchement assisté par du Personnel qualifié

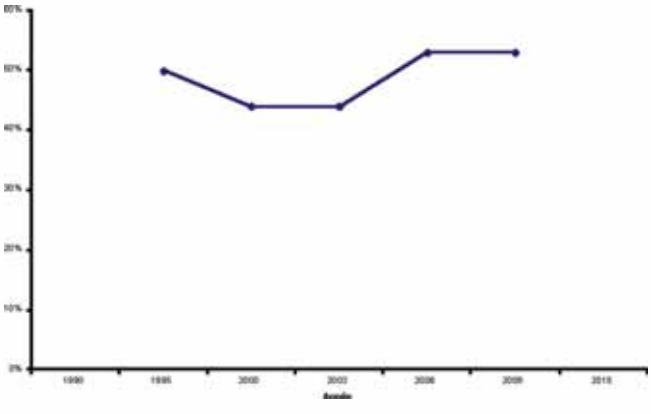

Source :UNICEF situation des enfants dans le monde

2. LES BONNES PRATIQUES

Les facteurs qui expliquent les progrès enregistrés dans le domaine de la lutte contre la mortalité maternelle sont les suivants :
- La réhabilitation et l'équipement des structures sanitaires détruites pendant les conflits parallèlement au recrutement et une meilleure motivation de personnels de santé qualifiés et leur redéploiement équitable sur l'ensemble du territoire ;
- L'accroissement des campagnes de sensibilisation auprès des communautés concernées (fréquentation des CPN et centres de planning familial, lutte contre les grossesses précoces, les excisions…) ;
- L'implication de la communauté à travers la formation et l'équipement des accoucheuses traditionnelles pour la détection précoce et l'orientation dans les centres mieux équipés.
- L'intégration d'un paquet à haut impact pour la réduction de la mortalité maternelle (SONU/GATPA, Vaccination antitétanique, supplémentation en fer, VIH/SIDA, la planification familiale) ;
- L'intégration avec les autres politiques de prise en charge de la santé (lutte contre le VIH-SIDA et la tuberculose notamment…) ;
- Le rôle positif joué par les ONG humanitaires dans le domaine sanitaire ;
- La mobilisation des ressources auprès des partenaires (UNFPA, Fonds mondial, OMS, UNICEF, etc.) ;
- La mise à disposition dans les FOSA des médicaments génériques à moindre coût.
- L'élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle.
- La mise en place d'une mutuelle de santé

3. LES PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Les causes immédiates de mortalité des femmes pendant l'accouchement sont liées aux hémorragies de délivrance, au travail prolongé, aux ruptures utérines, aux infections, au paludisme et à l'éclampsie. Les principaux facteurs qui les amplifient sont de plusieurs ordres. Il s'agit :
i) Du faible niveau d'instruction des femmes qui limite leur accès aux IEC, à la Consultation Prénatale (CPN) et au planning familial; cCe qui entraîne la méconnaissance d'une grossesse compliquée qui aurait pu être prise en charge au moment de l'accouchement par du personnel qualifié, et la survenue des grossesses multiples et rapprochées ;
ii) Du faible niveau de revenu des ménages limitant l'accès aux services des soins prénataux, obstétricaux et postnataux ;
iii) De l'insuffisance des infrastructures et des équipements sanitaires et leur mauvaise répartition sur le territoire en défaveur du milieu rural ;
iv) De l'insuffisance de personnels qualifiés et spécialisés avec une grande disparité aux dépens de l'arrière pays (4 à 5 gynécologues pour tout le pays, et tous à la Capitale).
v) Dans le domaine de du changement climatique, les pluies et les inondations répétitives ces dernières années conjuguées aux problèmes d'assainissement dont souffre le pays ont entrainé la multiplication des gites larvaires favorable au développement des moustiques, vecteurs du paludisme, dont les effets néfastes sur le développement des grossesses sont connus (avortement, fausses couches, complications pendant l'accouchement, etc.)

[16] Unicef : situation des enfants dans le monde, 2007…

Les principaux défis ces prochaines années qui se posent au Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle sont les suivants :

- La poursuite de la réhabilitation des structures sanitaires détruites et la construction des nouveaux établissements de soins et leurs meilleures répartitions sur l'ensemble du pays ;
- Le renforcement des services de soins existant (PEV, Planification familiale, CPN / CPoN, PTPE).
- La disponibilité et l'accessibilité des kits obstétricaux d'urgence (Kits accouchements, kits césarienne) ;
- La disponibilité de paquet de soins obstétricaux d'urgence complet au niveau de référence requis;
- La poursuite du recrutement et la formation continue du personnel de santé ainsi que leur déploiement sur l'ensemble du territoire ;
- Le renforcement des capacités des accoucheuses traditionnelles sur les détections et la référence à temps des urgences obstétricales ;
- La mobilisation des communautés sur les programmes mis en œuvre pour l'amélioration de la santé maternelle, (PEV, Planification familiale, CPN / CPoN, PTPE), la participation effective aux services de vaccination de routine et aux campagnes de vaccination intégrées à la supplémentation en fer et distribution de MII ;
- L'intégration effective de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTPE) dans le paquet d'activité de la CPN / CPoN ;
- La mobilisation conséquente des ressources tant intérieures (suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE, augmenter la part du budget consacré à la santé) qu'extérieures (organiser la table ronde sectorielle de la santé pour mobiliser des ressources additionnelles) ;
- A moyen terme, parvenir à la gratuité de la prise en charge des femmes pendant l'accouchement et les complications liées à la grossesse.

COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

Cible 6A : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/Sida et commencé à inverser la tendance actuelle

Indicateur 24. Taux de prévalence du VIH/Sida chez les 15 à 25 ans

Indicateur 25. Proportion de personnes âgées des 15 à 25 ans ayant des notions corrects de VIH/Sida

Indicateur 26. Proportion des orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA scolarisés par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans (%)

Cible 6B : D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/Sida

Indicateur 27. Proportion de la population avec infection VIH ayant accès aux médicaments antirétroviraux

TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans le domaine du VIH/SIDA en Centrafrique

Depuis la découverte des premiers cas plusieurs études et enquête ont été réalisées telles que les études randomisées (1984 à 1988), l'Enquête à Indicateurs Multiples (MICS) 2000, la cartographie du VIH en 2002.
L'Enquête à Indicateurs Multiples deLa MICS 2006 (MICS III) effectuée auprès des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans constitue le niveau de référence actuelle dans le pays.
Ainsi, elle montre que le taux de prévalence est de 6,2% en 2006, contre un taux record de 15% en 2002.

Graphique 11 : Taux de Prévalence du VIH

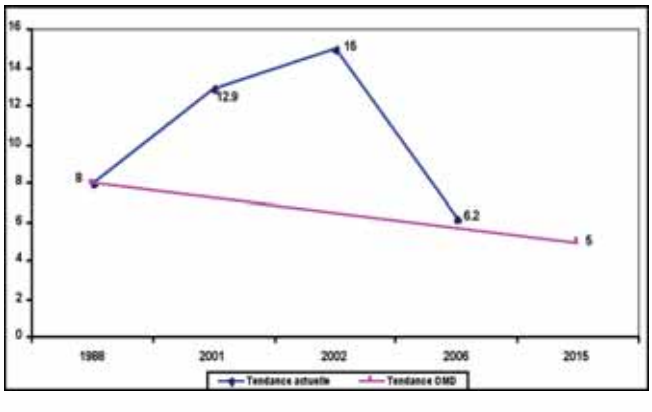

Concernant le comportement des individus face au VIH/SidaSIDA, la MICS 2006 a montré que le niveau de connaissance du VIH/Sida SIDA chez les personnes de 15 à 24 ans s'est amélioré car 55 % ont listé deux modes de prévention et 23 % ont identifié les idées fausses. Par ailleurs, 17,3 % de jeunes de 15-24 ans seulement ont pu identifier deux méthodes de préventions et 3 idées fausses. Cette proportion connait une légère hausse contrairement aux données de MICS 2000 qui a révélé des taux respectifs de 34,9 % et 25 % dans la tranche de 15-24 ans.

L'un des impacts visibles du VIH est l'augmentation du nombre d'orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH (OEV). L'étude sur les impacts socio-économiques du SIDA sur le développement de la RCA réalisée par le pays avec l'appui du PNUD en 2005 a évalué à 143 850 le nombre d'OEV en 2005 qui passerait à 211 000 en 2015. Ainsi, 69 % des OEV de 10-14 ans sont scolarisés contre 73,3% des non orphelins soit une parité de 0,94[17].

Parmi les personnes infectées selon les données de MICS 2006, 36 000 personnes seraient en besoin d'ARV. Ainsi, avec l'extension des structures de prise en charge suivi de la multiplication des prescripteurs formés sur la prise en charge des ARV, la proportion des personnes sous ARV est passé de 7,7 % en 2006 à 40 % en 2009 soit une augmentation de plus de 80,8 % en 3 ans. Parmi ceux-ci le nombre d'enfants sous ARV en 2009 représente 4,2 %.

Graphique 12 : Evolution du nombre des PVVIH sous ARV

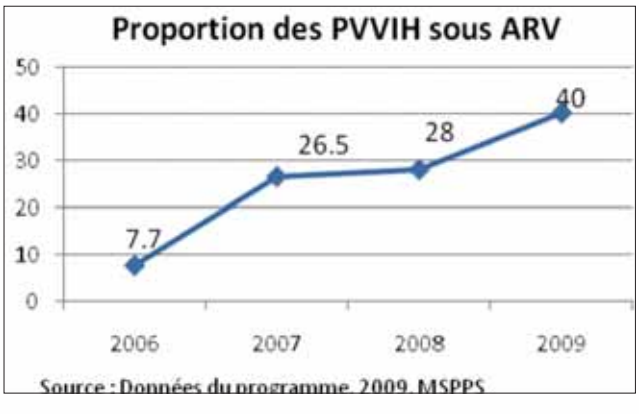

Les résultats des enquêtes montrent la féminisation et la jeunesse de l'épidémie. Les données de MICS 2006 donnent la proportion de plus de 50 % de sexe féminin de 15-24 ans infectées avec 7,8 % de prévalence contre 4,3 % chez les hommes.

Les données ont aussi révélé que l'épidémie a un caractère jeune avec 24,4 % dans les 15 à 24 ans. On observe que 3,7 % des personnes de sexe féminin âgées de 15-19 ans sont infectées contre 7,8 % de celle de 20-24 ans. Cette prévalence reste plus élevée dans les mêmes catégories d'âge pour les hommes avec un taux respectif de 0,7 % et 1,2 %.
Dans toutes les catégories ci-dessus, le milieu urbain reste la zone la plus touchée avec 8,3 % contre 4,7 % en milieu rural.

Les données issues des 21 Centres de Dépistages Volontaires (CDV) opérationnels dans le pays entre 2006-2009, révèlent que la tendance aussi bien chez les garçons que chez les filles de 15-24 ans est à la baisse même si en 2007 ces deux données ont atteint leur paroxysmeplus haut niveau.

En plus, les résultats issus de ces CDV ont montré une évolution à la hausse des personnes de sexe féminin en 2009, tandis que cette tendance est enet une baisse pour la catégorie pour dles personnes de sexe masculin sur la même période.

Graphique 13 : Prévalence chez les 15-24 ans dans les CDV

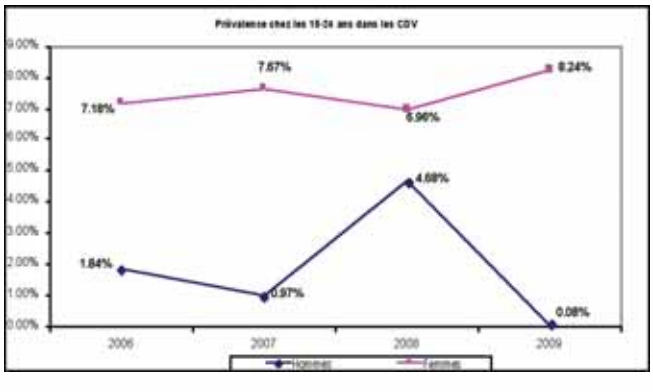

Source : Données des CDV/CNLS

L'analyse de l'inégalité de fréquentation scolaire des OEV et non OEV montre qu'il n'y a aucune disparité pour le sexe féminin. C'est en milieu rural et dans la population pauvre que la disparité reste élevée avec 0,82 et 0,77 respectivement.

[17] MICS 2006

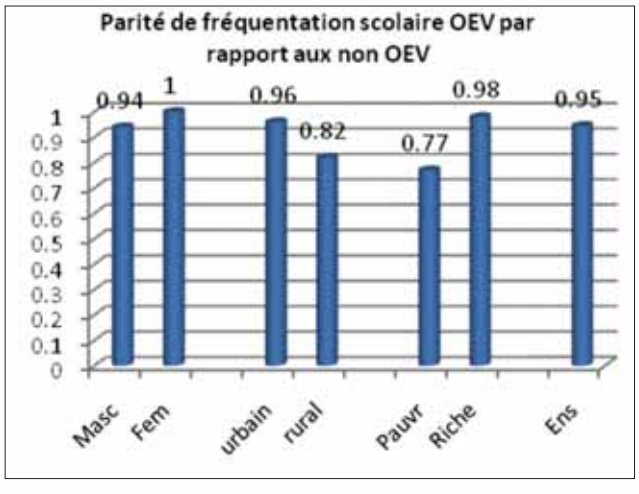

2. LES BONNES PRATIQUES

Pour réduire la propagation de l'infection à VIH et son impact sur la communauté, une riposte nationale a été organisée depuis 1987. Avec l'adhésion du pays au principe du Three Ones, il existe désormais une seule structure multisectorielle de lutte contre le VIH/Sida SIDA qui est le Comité National de Lutte contre le SIDA (CNLS) placé sous l'autorité directe du Président de la République, un seul cadre d'intervention qui est le Cadre Stratégique National (CSN) et un seul cadre de Suivi et Evaluation. Les facteurs de succès et les bonnes pratiques se présentent comme suit :

1. Sur le plan organisationnel et programmatique

- Le CSN a facilité une visibilité de la lutte dont la vision est de contenir et réduire la propagation du VIH et d'améliorer la qualité de vie des personnes infectées et ou affectées en 2010.
- L'extension à tous les chefs lieux des préfectures et de certaines sous préfectures des centres de dépistage volontaires, des sites de prévention de la transmission des parents à l'enfant et des sites de prescriptions des ARV ;
- L'utilisation du canal de l'Unité de Cession des Médicaments pour le stockage et la distribution des ARV facilitant les tâches des prescripteurs ;
- La décentralisation des centres pour les examens biologiques facilitant l'accès aux patients et le suivi des personnes vivant avec le VIH ;
- Le renforcement de capacité numérique, technique et matériel des équipes techniques préfectorales, branches décentralisées de la coordination nationale de la lutte contre le VIH/Sida SIDA ;
- La production régulière des rapports de progrès sur l'épidémie ;La publication régulière des rapports UNGASS 2005, 2008 et 2010 et du rapport sur l'accès universel 2008 visant à assurer la disponibilité (mettre à disposition) des informations sur les différents aspects de l'épidémie ; La désignation de la CN/CNLS comme bénéficiaire principal des financements du Fonds Mondial après une évaluation satisfaisante des ses capacités de gestion ;
- La décentralisation et le renforcement des capacités pour la prévention et la prise en charge médicale
- Le renforcement du système d'approvisionnement et de gestion des stocks

2. Sur le plan de ressources :

- La mobilisation des ressources financières auprès des différents partenaires dont la Banque Mondiale, le Fonds Mondial, etc.
- La mobilisation des ressources humaines par :

- La formation des médecins prescripteurs et de certains personnels paras médicaux et personnels sociaux sur les techniques de prise en charge des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) ;
- l'implication des organisations de la société civile, confessionnelle, privée et les structures publiques.

Ces efforts contribuent à l'atteinte des OMD même si le chemin à parcourir reste long pour stabiliser puis commencer à inverser la prévalence de l'infection à VIH de la population totale à l'horizon 2015.

3. PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Les obstacles à l'atteinte des OMD en matière de lutte contre le VIH/Sida sont nombreux, mais les principaux sont les suivants:

1. Sur le plan organisationnel : i) l'insuffisance du plateau technique au niveau des structures sanitaires qui a la mission de la prise en charge médicale ; ii) la faiblesse de la stratégie nationale de Communication pour un Changement de Comportement (CCC) en faveur des jeunes ; iii) la faible couverture de certains domaines de la prévention à savoir la sécurité transfusionnelle et la faible fonctionnalité de la PTPE ;
2. Sur le plan environnemental : i) l'existence de zones de conflits constitue des poches potentielles de persistance de foyer à risque de VIH/Sida SIDA ; ii) l'ignorance et la pauvreté favorisent la propagation ; iii) l'analphabétisme ; iv) la pesanteur socioculturelle.
3. Sur le plan institutionnel : i) l'insuffisance de la

coordination des actions de la réponse.
4. Sur le plan des ressources : vi) l'insuffisance des ressources financières, matérielles et humaines.

Au regard des obstacles ci-dessus évoqués, les principaux défis auxquels le pays doit faire face pour stopper la progression du VIH/Sida SIDA et amener l'inversion de la tendance sont les suivants :
1. En matière de prévention : i) développer la stratégie pour un CCC notamment en milieu jeune et sensibiliser les populations vulnérables (femmes, hommes en uniforme, filles libres, transporteurs, etc.) ; ii) développer le partenariat avec les ONG/OAC pour une réponse appropriée.
2. En matière de prise en charge : renforcer, créer les conditions et étendre la prise en charge des personnes infectées et affectées en vue d'atteindre l'ensemble des cibles ;
3. En matière de coordination : mobiliser les ressources suffisantes pour la mise en œuvre des programmes ; organiser régulièrement des recherches opérationnelles sur certains aspects de la réponse nationale en vue d'une meilleure réponse viii) renforcer la coordination et le suivi de la lutte pour une meilleure gestion.
En somme, en l'absence de données récentes pour témoigner de l'évolution réelle de la prévalence ainsi que du changement de comportement dans la population cible et vu le nombre des personnes à mettre sous ARV, nous pouvons penser que l'OMD concernant le VIH est loin d'être atteint excepté l'indicateur sur la scolarisation des OEV.

Cible 6C : D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies et avoir commencé à inverser la tendance.

En République Centrafricaine, le paludisme fait partie des trois premières causes de la morbidité et de mortalité, de consultation et d'hospitalisation. En dépit des progrès réalisés en matière de lutte contre le paludisme, cette maladie continue d'être meurtrière particulièrement pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans.

Indicateur 28a : Taux de prévalence du paludisme
Indicateur 28b : Taux de mortalité du paludisme
Indicateur 29 : Proportion des enfants de moins de 5 ans qui dorment sous moustiquaires imprégnés d'insecticides
Indicateur 30 : Proportion d'enfants fiévreux de moins de 5 ans suivant un traitement anti paludisme approprié.
Indicateur 31a : Taux de prévalence de la tuberculose
Indicateur 31b : Taux de mortalité de la tuberculose
Indicateur 32 : Proportion de cas de tuberculose détectés et traités avec succès (%)

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans la lutte contre le paludisme et les autres maladies en Centrafrique

Les enquêtes MICS 1996, 2000 et 2006 ont révélé que le taux de prévalence était respectivement de 26 %, 31,8 % et 22 % chez les enfants de moins de 5 ans.

Graphique 14 : Prévalence du paludisme

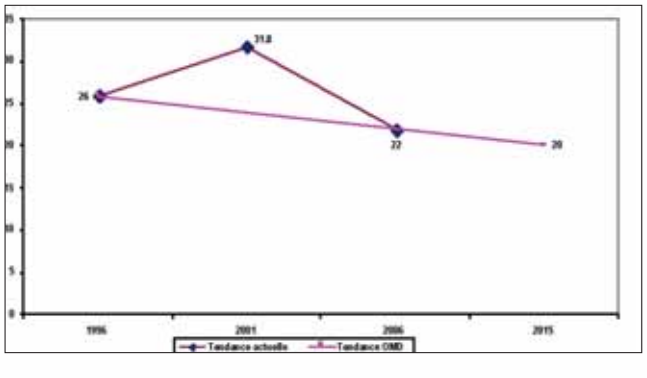

Ces enquêtes n'ont pas produit des informations sur la mortalité liée au paludisme. Toutefois, les données secondaires (rapport OMS 1999) ont révélé que 19 % de décès d'enfants étaient dus au paludisme. Ce qui fait du paludisme la deuxième cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.
Des actions ont été prises en vue de réduire l'incidence du paludisme. En effet, les données de MICS 2000 et 2006 ont révélé respectivement que 30,9 % d'enfants dorment sous une moustiquaire contre 33,1 % dont 5 % et 15,1 % seulement sous les moustiquaires imprégnées sur la période.

L'enquête MICS a permis aussi de collecter les données sur la prise en charge des enfants malades. Il ressort qu'en 2006, ce traitement a été mesuré par rapport à la promptitude des parents à réagir face à la maladie. Ainsi, 41,6 % d'enfants ont reçu des traitements dans les 24 heures.

Les données disponibles publiées par l'OMS sur la tuberculose montrent qu'avec le VIH/SIDA et du fait du fort taux de résistance du Bacille de Koch (BK) aux antituberculeux, elle connait une recrudescence et fait partie des 10 premières maladies. C'est l'une des causes des maladies meurtrières de la population en générale, des femmes enceintes et les enfants en particulier. Le risque annuel d'infection est de 3%. En 2004, on a estimé à 9016 le nombre de nouveaux cas. Ce nombre est passé à 4232 en 2008. Les progrès des dernières années sont dus au DOTS fournis gratuitement dans les formations sanitaires mais aussi dans la communauté par les volontaires.

Les estimations portant sur la prévalence de la tuberculose sont issues du rapport OMS 2009. Ces données présentent une tendance baissière de la prévalence sur une période de 4 ans. L'inflexion de la courbe à partir de 2005 s'explique par la mise en œuvre du programme sur financement du Fonds Mondial

Graphique 15 : Taux de prévalence de la Tuberculose (%)

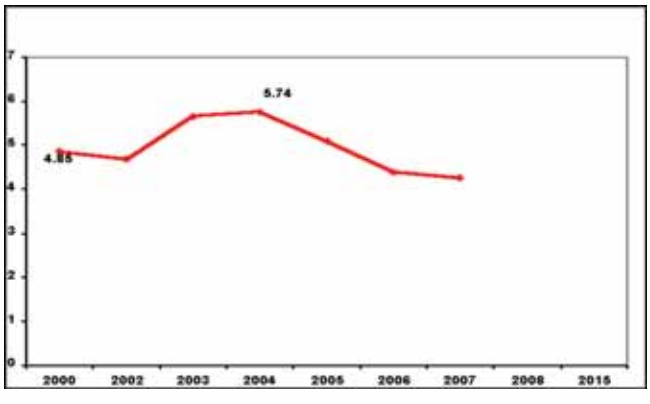

Source : OMD, Rapport 2009

L'évolution du taux de la mortalité est à la baisse surtout sur les 4 dernières années.

Graphique 16 : Taux de mortalité liée à la Tuberculose (%)

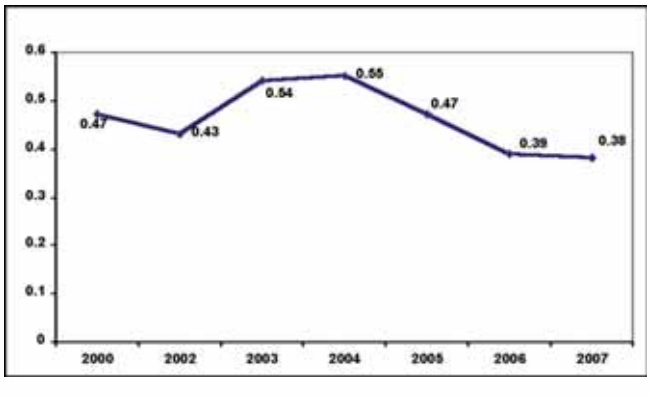

Source : OMD, Rapport 2009

Il est à noter que ces malades sont de plus en plus traités avec succès même si en 2005, cette tendance est à la baisse avec moins de 35 % des traitements avec succès.

Graphique 17 : Proportion des personnes traitées DOTS avec succès

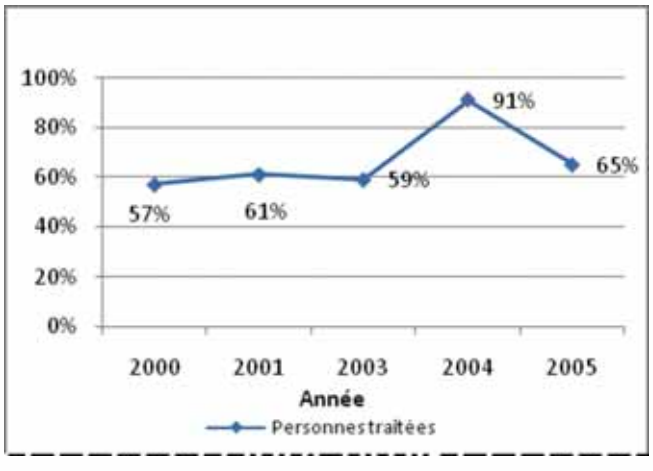

Source : MICS 200-2006

Ces données montrent qu'en 2000, les enfants du milieu rural sont plus exposés à ce problème (34,4%) que ceux du milieu urbain (27,7 %). Cette tendance s'est inversée en 2006 où le milieu urbain devient un milieu à haut risque avec 28,8 % contre 17,4% en milieu rural. Ce paradoxe entre le milieu urbain et rural s'observe aussi au niveau des enfants des riches (27,2%) et ceux des pauvres (17 %).

En ce qui concerne le traitement, 43,3 % des garçons contre 39,6 % de filles l'ont été dont 47,7 % sont en milieu urbain contre 35,6 % en milieu rural. 48,5 % des enfants de riches ont reçus un traitement contre 32,6 % des enfants des pauvres.

Les données révèlent aussi qu'il n'y a pas d'inégalité entre les garçons et les filles dormant sous moustiquaires. Par contre, ceux dormant sous la moustiquaire vivaient en majorité en milieu urbain (48,2%) contre 19,8 % en milieu rural en 2000 contre 52,4 et 21,7 respectivement en 2006. Parmi eux, seulement 5 % et 15,1 % dorment sous moustiquaires imprégnés sur la période.
En 2006, l'écart entre les enfants des personnes riches et pauvres dormant sous moustiquaires imprégnées est aussi grand avec un niveau de 20,1 % et 9,9 %.

En ce qui concerne la tuberculose, sur les 4.232 nouveaux cas mis sous traitement en 2008, les hommes sont plus nombreux (51 %) que les femmes (49 %). Par contre, dans la Région sanitaire N°1, les femmes semble sont plus concernées (52%) que les hommes (48%). Les 15 à 44 ans sont apparemment les tranches d'âges les plus touchés.

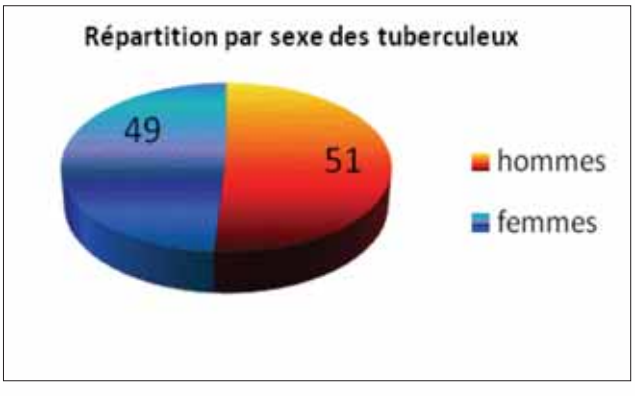

2. LES BONNES PRATIQUES

Les bonnes pratiques et facteurs de succès du programme paludisme reposent sur : i) le changement de protocole de traitement et l'utilisation des moustiquaires imprégnées de longue durée, ii) l'intégration dans le dispositif du département d'un service de lutte contre le paludisme chargé de l'organisation de la lutte, iii) l'intégration au circuit national des antipaludiques en générique à moindre coût sur l'ensemble du pays.

Le programme tuberculose a connu de succès du fait de : i) la redynamisation et de l'extension des centres de dépistages et de prise en charge des tuberculeux qui est passé de 3 à 76 depuis 2005, ii) la formation du personnel du programme, iii) l'équipement et la dotation régulière des centres en matériel, réactifs, consommables et les antituberculeux et, iv) le développement de la stratégie de DOTS communautaire par l'implication des volontaires en vue du suivi des patients et de la relance des « perdus de vue ».

3. LES PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Les principales difficultés du programme paludisme et tuberculose sont liées essentiellement à :
i) la non disponibilité et l'inaccessibilité aux services de santé, ii) les mauvais suivis des traitements ayant entrainé des résistances, iii) l'inefficacité du programme public de lutte contre l'insalubrité, iv) l'insuffisance des ressources allouées aux services d'assainissement, v) l'ignorance ou l'insuffisance de suivi parental des enfants dès la première phase de l'apparition de la maladie.

En ce qui concerne la tuberculose, en plus du mauvais traitement s'ajoutent la rupture fréquente de stock des médicaments et, le développement de la co-infection avec le VIH.

Les principaux défis liés à la lutte contre le paludisme sont les suivants : (i) la réduction des conditions de propagation du paludisme notamment à travers l'acquisition, la vulgarisation de l'utilisation des moustiquaires imprégnées par l'implication de tous les secteurs et par le développement de la lutte anti vectorielle et (ii) l'amélioration de la prise en charge des cas par la formation du personnel soignant, l'accessibilité des malades aux formations sanitaires, et aux médicaments essentiels
En ce qui concerne la tuberculose, les défis portent sur :
(i) l'accroissement de la capacité de dépistage précoce (ii) le développement de la prise en charge précoce des cas et la lutte contre la tuberculose multi résistante, iii) le relèvement du taux de réussites des traitements par l'implication de la communauté en vue de la réduction du nombre de perdus de vue et,, iv) la mobilisation des ressources nécessaires.

ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Cible 7. A : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

Indicateur n°33 : Proportion des terres couvertes par les forêts
Indicateur n°34 : Quantité totale d'émission de CO2 par personne et par dollars de PIB
Indicateur n°35 : Consommation des substances appauvrissant l'Ozone (Coefficient de chlorofluorocarbone (CFC) appauvrissant la couche d'Ozone (en tonne)

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans la déperdition des ressources naturelles

Avec 283.136 km² (forêts denses, forêt décidue dense, mosaïque forêt savane), la couverture forestière de la République Centrafricaine au sens large occupe près de la moitié (45,6%) du territoire national, avec une prédominance de la forêt ouverte.
La forêt fermée, c'est-à-dire l'ensemble des forêts denses humides, semi-humides, sèches et galeries forestières, couvrent environ 95.500 km² soit près de 15% du territoire. Seule une fraction de cette forêt fermée est considérée comme forêt de production, où l'Etat a mis en place des permis industriels d'exploitation forestière. Il s'agit du massif du Sud-Ouest, d'une superficie de 3.800.000 ha.

La RCA selon les dernières estimations de la FAO en 2005 dispose d'une superficie totale des forêts de 23.203 million d'hectares classés en terres boisées. Ces données sont accompagnées par une estimation des taux annuels de changements dans l'étendue des forêts qui est stable avec une perte de 0,1% de superficies forestières par an.

La superficie concédée aux sociétés d'exploitation forestière est évaluée à 33.200 km² tandis que celle des forêts classées n'atteint que 6.335 km².

Sur 14 Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA), 11 seulement sont déjà attribués et couvrent une superficie totale de 2.321.844 ha (source : MEFCP-FORAF, 2008).

Cependant, le reboisement des périmètres dégradés n'a pas beaucoup évolué. Les efforts sont restés en deçà des espoirs si l'on considère le taux de déboisement actuel (2500 ha/an) autour des grandes villes.

L'on assiste à une réduction substantielle des surfaces forestières en faveur des savanes même si cette perte est compensée par la recolonisation du massif forestier de l'Est. Le taux de régression de la formation forestière qui était de 2,5 % entre 1980 et 1995, est descendu à 2 % entre 1995 et 2000. Par contre le processus de savanisation a progressé plus lentement avec un taux de 0, 01 % entre 1990 et 1995 avant de passer à 0,02 % en 2000.

Le braconnage et les activités minières ont favorisé la dégradation des écosystèmes aquatiques et ripicoles plus particulièrement. En outre, la zone du sud-est s'est presque vidée sous l'effet meurtrier du braconnage industriel, favorisant ainsi la recolonisation de son massif forestier faute d'activités anthropiques majeures.

S'agissant de la production de gaz à effet de serre qui s'accumulent dans l'atmosphère, les chlorofluorocarbones

12 n'ont pas beaucoup évolué ces dix dernières années parce que l'importation et la consommation des substances appauvrissant la couche d'ozone est en baisse en RCA. La plupart des émissions de gaz carbonique (CO2) proviennent des énergies fossiles (203 Giga grammes ou Gg) et de la biomasse (1535 Gg). Les émissions des procédés industriels sont quasi nulles. Enfin, l'agriculture et l'élevage restent les principales sources d'émission du méthane tandis que les feux de brousse ont libéré 4173 Gg de monoxyde de carbone (CO) en l'an 2000.

Les émissions de dioxyde de carbone restent très faibles sur le plan national en général et par personne en particulier. Le potentiel industriel du pays est très faible pour craindre une émission importante de CO2. Cependant, cette situation s'est aggravée avec les dégâts causés lors des crises militaro-politiques qui ont sévi au cours des années 2000.

La principale source d'émission de dioxyde de carbone due aux ménages est la combustion de la biomasse et la combustion des moteurs à explosion (automobiles, engins à deux roues, etc. .)Toutes les proportions confondues ne dépassent pas 0,1 tonne depuis 1990 jusqu'à 2004. D'ici 2015, ce chiffre pourra être réduit de moitié.

L'évolution de la quantité totale d'émission de CO2 par personne et par dollars de PIB
1990 : 0,1 t
2000 : 0,1 t
2004 : 0,1 t
2015 : 0,05t
Quelques données pertinentes
L'intensité en carbone de l'énergie (Emission de CO2 par unité d'utilisation d'énergie est de 0,14 t en 1990 et 0,25 t en 2004, tandis que celle de la croissance (Emission de CO2 par unité de PIB est de 0,05 t en 1990 et 0,06 t en 2004. L'émission de dioxyde de carbone de la biomasse forestière (MtCO_/an) est de 13,7 t entre 1990 et 2005.
Enfin, la réserve de carbone dans la biomasse forestière (Mt Carbone) est de 2801t entre 1990 et 2005

2. LES BONNES PRATIQUES

Parmi les meilleures pratiques dans le secteur, on peut citer :

- De 1990 à 2000, environ **sept milliards sept millions trois cent quatre vingt (7.007.000.380) Francs CFA** ont été investis directement dans la conservation des forêts et de la biodiversité. Ces interventions multiformes ont servi à réaliser des inventaires multi-ressources, la lutte anti-braconnage, la sensibilisation, le renforcement des capacités des acteurs en terme de gestion des ressources naturelles et dans les activités génératrices des revenus ;
- 11 PEA sur 14 sont sous convention définitives et/ou provisoires
- La ratification de plusieurs Accords Multilatéraux potentiels de l'Environnement (AME) ;
- La Capitalisation des acquis du projet Bangassou qui a permis d'introduire les principes de gestion concertée et hautement décentralisées des ressources naturelles dans les unités de gestion forestières existantes ou à créer ;
- La promulgation de la Loi N° 07.018 du 28/12/2008, Portant Code de l'Environnement de la RCA ;
- La promulgation de la Loi N° 08.022 du 17/10/2008, Portant Nouveau Code Forestier de la RCA ;
- L'institution de la gestion participative et des forêts communautaires ;
- La prise en compte des avis des populations autochtones dans tout acte de classement d'aire protégée ;
- L'institution d'un observateur indépendant dans tout processus d'attribution de nouveaux PEA ;
- Elaboration du Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) ;
- Elaboration du document pour la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD).
- La signature des textes d'application clés du Code de l'Environnement et du Code Forestier ;
- La signature et l'application de l'accord cadre de politiques sur la sécurisation des recettes forestières entre le Gouvernement et la BIVAC.

3. LES PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Parmi les contraintes qui freinent la mise en place efficace de la politique de reboisement et de la lutte contre le gaz à effet de serre, on peut retenir (i) la non application des critères et indicateurs qui ont été définis pour la gestion durable des forêts et (ii) la non disponibilité des ressources financières, humaines, techniques et infrastructurelles.

Les principaux défis à relever pour une protection efficace de l'environnement se résument : (i) la mobilisation des ressources financières suffisantes pour mettre en œuvre les programmes PANA et REDD, (ii) la gestion d'au moins **85%** des forêts inventoriées par le Projet d'Aménagement des Ressources Naturelles (PARN) sur la base des critères et indicateurs et (iii) la dotation de **100%** des permis d'exploitation et d'aménagement (PEA), des plans d'aménagement forestiers.

CIBLE 7 B: Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici 2015.

Indicateur n°36 : Proportion des stocks de poissons dans les limites biologiques sûres.
Indicateur n°37 : Proportion d'utilisation de la quantité totale des ressources en eau.
Indicateur n°38 : Proportion des régions terrestres protégées.
Indicateur n°39 : Proportion des espèces en voie de disparition

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans la diversité biologique

De par sa position à cheval sur le domaine congo-guinéen au sud et sahélo-soudanien au nord, la RCA est dotée d'une diversité d'habitats. Cet atout lui confère une flore et une faune riches et variées. Elle compte 3602 espèces de plantes vasculaires, 209 espèces de mammifères et 668 espèces d'oiseaux[18].

La faune halieutique est répartie entre deux principaux bassins hydrographiques de la République Centrafricaine (Oubangui et Chari). Ces bassins ont une diversité d'es espèces de poissons. Du point de vue de la diversité biologique, selon la revue Secteur des Pêches et de l'Aquaculture de la FAO de 1996, le bassin du Chari abrite 118 espèces de poissons contre 41 seulement dans le bassin de l'Oubangui regroupées dans 24 familles. Pour ce qui concerne les oiseaux, cette même étude a révélé que 38 espèces d'oiseaux étaient inféodées à l'eau. En 1990 les études réalisées par Welcomme (1990) ont mis en évidence que le bassin de l'Oubangui abritait près de 260 espèces indigènes sur 25 familles de poissons recensées, alors que celui du Chari en comptait environ 195 pour 27 familles de poissons

La production potentielle de poisson peut être estimée entre 20 000 et 50 000 t/an (Welcomme, 1976). Ce chiffre varie en fonction des conditions climatiques.

Tableau 2 : Etat comparé des captures de poissons en RCA

Bassin hydrographique	Superficie (en km2)	Projection de captures Forte inondation – Faible inondation			
		t/an	% total	t/an	% total
Oubangui	304 500	8600	17	8 600	42
Sangha	73 000	1500	3	1500	7
Chari	*205 500*	41 400	80	10400	51
Total	**623 000**	**51 500**	**100**	**20500**	**100**

Source : Revue du secteur des pêches et de l'aquaculture, Circulaire de la FAO sur les Pêches n°912/FIPP/C912, Rome, Juillet 1996.

La diversité des espèces est liée à l'importance du réseau hydrographique. Ce réseau hydrographique est constitué de seize (16) bassins intérieurs et trois (3) bassins hydrographiques internationaux représentés par les bassins de l'Oubangui (499.000 km^2), de la Sangha (73.000 km^2) et du Chari-Logone (210. 000 km^2).

Le volume des eaux de surface mobilisables est estimé à 47,130 milliards de m^2/an, tandis que la quantité des eaux souterraines avoisine 34 milliards de m^2/an. Seulement 4% du volume d'eaux de surface et des eaux souterraines sont utilisées.

Aussi, la RCA joue le rôle de château d'eau pour le Lac Tchad où ses eaux contribuent à l'alimenter à hauteur de 85%.

[18] Source : UICN 1987

,

Encadré N°3 : La Commission Internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha

La Commission Internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha (C.I.C.O.S) a été créée le 17 novembre 1999 afin de renforcer la gestion transfrontalière des ressources en eau entre les quatre pays riverains qui, ensemble, composent 85,3% du bassin hydrologique du Congo : RDC, Congo, Cameroun et République Centrafricaine. L'Accord original, ratifié a identifié la navigation interne comme étant un objectif clé pour le développement régional. En 2007, un amendement qui appuie la gestion intégrée des ressources en eau (Integrated Water Resources Management IRWM) a été ratifié. L'objectif principal de la CICOS est une amélioration de la gestion des ressources hydriques basée sur des stratégies communes qui favorisent le développement commercial et économique, tout en luttant contre la pollution et en adhérant aux principes de la gestion des ressources en eau.
Le cadre institutionnel de la CICOS est composé de deux organismes : (1) le comité ministériel, qui sert d'organe de décision et (2) le comité de gestion, qui agit en tant qu'organe consultatif ou comité directeur.
Source : Les Forêts du Bassin du Congo-Etat des Forêts 2008. p149

Le territoire national est divisé en Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC), 270.000 km² soit 47% et en zone banale 352.000 km² soit 53%. Pour protéger sa diversité biologique la RCA a mis en place un réseau d'aires protégées qui compte 16 aires protégées dont 5 parcs nationaux, 1 réserve intégrale, 2 réserves spéciales à usages multiples, 1 parc présidentiel, 2 réserves de biosphère, 1 site de patrimoine mondial et 7 réserves de faune.
L'ensemble du réseau couvre une superficie de 68.142 km² soit 11% du territoire national (y compris le Parc National de MBaéré-Bodingué créé en 2006). Les secteurs de chasse amodiés (47) couvrent une superficie totale de 79.318 km²(MEFCP-FORAF, 2008). Onze (11) zones de chasse villageoises sont opérationnelles.

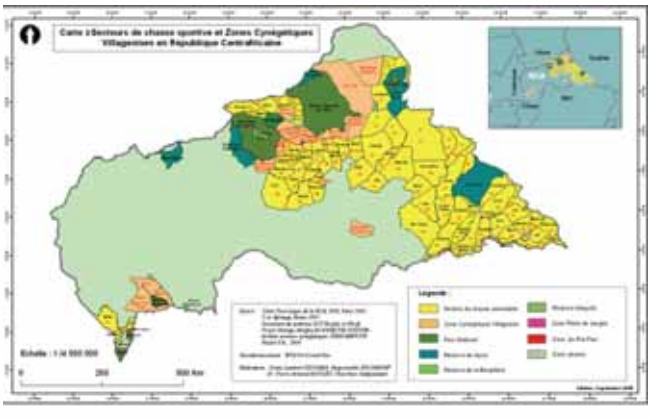

Réseau des aires protégées de la RCA

Le système de protection des aires protégées reste très aléatoire face aux moyens engagés dans leur protection. On peut noter que les entités du sud-ouest sont plus viables que celles du nord qui sont constamment exposées au braconnage à grande échelle. Les Parcs Nationaux de Dzanga-NDoki (WWF) et de MBaéré-Bodingué (Union Européenne), semblent plus stables pour l'instant. Cependant, le Parc National Manovo-Gounda St. Floris qui était jusqu'en 2008 le fleuron de la conservation a été envahi par des braconniers étrangers et des groupes armés.

La précarité du système des aires protégées et de la conservation met en péril certaines espèces végétales et animales, D'après le WCMC[19], la RCA dénombre 1010 espèces connues d'amphibiens, oiseaux, mammifères et reptiles, dont 1% seraient endémiques et 1,5% menacées.
Cependant, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (UICN) relève 224 espèces de mammifères en RCA, dont aucune n'est en situation critique. Par ailleurs, 4 sont classées en danger, 8 vulnérables et 9 menacées d'extinction.

[19] Rapport sur les forêts du bassin du Congo,2008

2. LES BONNES PRATIQUES

Parmi les meilleures pratiques en matière de protection de la biodiversité mises en œuvre par le Gouvernement, on peut citer les projets et programmes initiés et mis en œuvre pour protéger les aires de conservation en particulier et la biodiversité en général. Il s'agit du Projet DZANGA-SANGHA, des Programmes ECOFAC-NGOTTO et ECOFAC-PDZCV. Le Projet de Développement des zones de Chasses Villageoises (PDZCV) reste l'exemple le plus réussi en matière de gestion des ressources de la faune sauvage avec la participation des populations locales. Il y 'a également le Projet Forêt Bangassou et le Projet Stratégie et Plan d'Action pour la conservation de la Biodiversité qui ont tous deux proposé la création des nouvelles aires protégées. Le Projet Bangassou bien qu'à terme, a réussi l'approche cogestion, le Réseau des ONG pour l'Environnement et le Développement Durable (RONGEDD), les Unités de Gestion de l'Environnement et du Développement Durable (UGEDD) les micro-finances avec la gestion hautement décentralisée des ressources de la biodiversité et les micros finances comme instrument de gestion durable des aires protégées.

En outre, le consortium du WWF-International est le premier partenaire qui a appuyé le gouvernement à introduire la notion de gestion participative des aires protégées, et développé l'I.E.C et mis en pratique le concept de partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'exploitation de la biodiversité dans le pays. . Le Projet a appuyé les communautés locales de Bayanga et Lindjombo à mettre en place l'Association Communautaire de Yobé-Sangha (A.C.Y.S) et le Comité de Développement de Bayanga (C.D.B).
Enfin, l'ouverture d'un compte d'investissement aux noms des communes forestières dans les livres de la Banque des Etats d'Afrique Centrale est une mesure salutaire prise par le Gouvernement pour inciter les populations locales à conserver durablement la diversité biologique.

3. LES PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Pour pouvoir préserver l'avenir des aires protégées et maintenir leur potentiel faunique et aquatique, il va falloir vaincre de nombreux obstacles qui se dressent sur le chemin, à savoir :
- L'insécurité et la prolifération des armes et munitions de chasse dans certaines zones d'intérêt cynégétique ;
- Le manque de moyens et de ressources humaines et financières pour organiser la protection des aires ;
- Le braconnage et le commerce illicite des espèces qui sont des fléaux qui déciment la faune ;
- Le manque d'adhésion des populations riveraines faute de solution de substitution pour leur survie quotidienne car les discours ne suffisent pas pour convaincre.

Les principaux défis pour l'avenir sont : (i) le développement d'un partenariat mondial à travers la ratification des instruments juridiques internationaux, (ii) la dotation de tous les Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA) en plans d'aménagement, (iii) le renforcement de la protection, la gestion des unités de manière intégrée, (iv) l'implication des populations concernées et la gestion décentralisée des ressources. C'est seulement à ces conditions que les aires de biodiversité ont pu et pourront accroître progressivement leur proportion de 11% en 2000 à 13,6% en 2010 et 15% en 2015, (v) la révision du Code de la faune (vi), l'élaboration d'un document de stratégie et plan d'action de la faune et de la chasse et (vii), la relecture du Plan National du d'Action Environnementale (PNAE).

Cible 7C : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès durable à l'eau potable et à des services d'assainissement de base.

Indicateur 29 : Proportion de la population utilisant une meilleure source d'eau potable
Indicateur 30 : Proportion de la population utilisant des meilleurs services d'assainissement

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en Centrafrique

La proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable est globalement en hausse quel que soit le milieu de résidence. Sur le plan national, elle est passée de 18% en 1990 à 34.7% en 2008. Ce taux a subi durant les deux décennies des variations dues aux troubles politico-militaires qu'a connus le pays de 1996 à 2003, passant de 29% en 2000 à 26% en 2006 puis à 3,7% en 2008[20] [21].

Graphique 19 : Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable

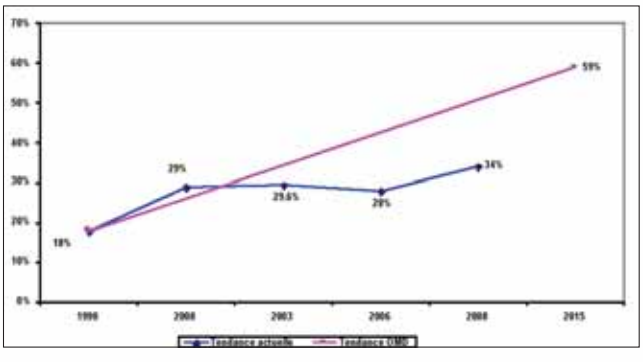

Dans le domaine de l'assainissement, la couverture est passée de 14% en 1990 à moins de 35% en 2006. Sur le plan sanitaire, les maladies d'origine hydrique et fécale sont toujours la cause de mortalité infantile et de morbidité des personnes habitants les quartiers défavorisés pauvres des villes et les zones rurales

Graphique 18 : Evolution de la proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement

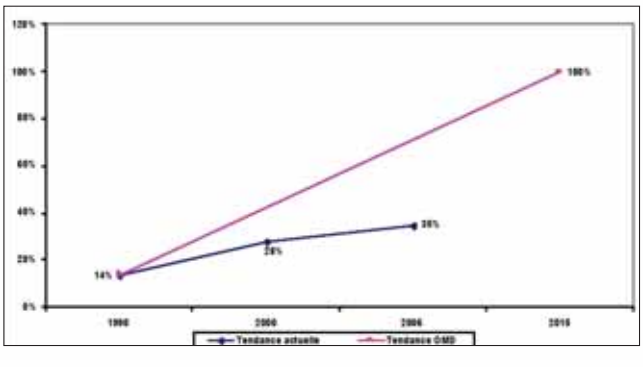

Source OMD Rapport 2009

En matière d'inégalité, la situation est beaucoup plus préoccupante pour les populations des zones rurales par rapport à celles qui habitent le milieu urbain.

• En milieu urbain, les huit (8) systèmes d'adduction d'eau et les 250 forages équipés de pompes en motricité humaine ont permis d'augmenter cette proportion de 19 points en passant de 18% en 1990 à 36,9% en 2008 soit en moyenne 1 point par an. L'alimentation en eau potable est assurée

[20] Source : DGH 2008
[21] Source : DGH 2008

dans les sept villes de province et dans la capitale principalement par la seule Société de Distribution d'Eau en Centrafrique (SODECA) dont la capacité est d'une manière générale largement insuffisante pour répondre à la demande des populations. En milieu rural, la hausse est de 16 points en passant de 18% en 1990 à 34% soit un peu moins d'un (1) point en moyenne par an. Ce résultat reste insuffisant malgré la réalisation supplémentaire de 3 064 forages équipés de pompes en motricité humaine dont 20% des pompes sont en pannes et 450 puits modernes et sources aménagées. Si la tendance actuelle se maintient, ce sera au moins 58% de la population qui n'aura toujours pas accès à l'eau potable d'ici à 2015.

Encadré N° 4 : Gestion des déchets ménagers solides dans la ville de Bangui.
Dans le but d'accroître l'accès des populations aux infrastructures et services urbains à Bangui, la capitale, le Gouvernement avec l'aide de la Banque Mondiale a mis en place un programme de gestion des déchets solides (GDS). En l'absence d'un système fiable de collecte et de gestion des déchets solides à Bangui, plusieurs dépotoirs spontanés sont apparus dans les espaces découverts des quartiers. Seulement 6% des ordures ménagères produites dans la ville sont ramassées et déversées correctement par les services de la commune ou des opérateurs privés. Le dépôt des ordures dans les canaux de drainage est une cause principale d'inondations saisonnières récurrentes chaque année dans la ville de Bangui. Face à cette situation, le programme a mis en place un système opérationnel de gestion des déchets solides, tout en jetant les bases d'un service viable et durable dans sept (7) arrondissements sur huit (8) de la ville couvrant ainsi les besoins de la population d'environ 227.000 habitants. La collecte des déchets solides au niveau des foyers vers 41 dépôts de transit est effectuée par 15 petits entrepreneurs privés (collecte primaire). Trois (3) entrepreneurs de taille moyenne sont chargés de l'enlèvement des déchets solides au niveau des dépôts de transit vers la décharge publique (collecte secondaire). Des difficultés ont été rencontrées dans la mise en œuvre du programme notamment sur le plan foncier pour le choix des dépôts de transit, la sous estimation du volume des déchets et le financement progressif de la collecte secondaire par la Municipalité.
Source : Direction Générale de l'Hydraulique 2010

2. LES BONNES PRATIQUES

Plusieurs facteurs favorables ont influencés les résultats atteints dans ce secteur. Il s'agit en particulier de :
• Les effets des reformes engagées dans le secteur par le Gouvernement depuis 2003 avec l'adoption du document de Politique et Stratégies Nationales en matière de l'Eau et de l'Assainissement (PSNEA) et du Code de l'eau.

L'élaboration en 2009 d'un plan d'action sectoriel de l'eau et de l'assainissement et d'un plan de financement, 2008-2015 permettant de mieux orienter les actions vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

L'organisation de la table ronde sectorielle sur l'eau et de l'assainissement en octobre 2009 qui a connu la participation de plusieurs partenaires au développement lesquels se sont engagés à financer le plan d'action sectoriel dont le montant total s'élève à 110 milliards de FCFA soit 234 millions $ US.

- L'existence au niveau de certains points d'eau d'un Comité de gestion et des artisans réparateurs formés pour assurer la maintenance des pompes.
- Le dynamisme des organisations non gouvernementales dans le cadre de la mobilisation de l'aide internationale en faveur de l'urgence humanitaire et du relèvement dans le domaine d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.
- L'implication des Municipalités dans la gestion des ouvrages publics (latrines et WC publics.).
- La participation de la communauté dans la réalisation des ouvrages d'eau et d'assainissement de base (LTA et VIP) ;
- L'implication du secteur privé dans la gestion des déchets solides.

3. LES PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Plusieurs facteurs sont à l'origine du faible taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement et du rythme lent d'évolution des indicateurs. Les principales causes qui entravent l'approvisionnement en eau potable et l'accès à un système adéquat d'assainissement sont :

En matière d'eau potable :
• les faiblesses institutionnelles et organisationnelles liées à l'insuffisance de coordination des acteurs et des interventions ;

• l'insuffisance du système de gestion et de maintenance des pompes à motricité humaine ;
• l'insuffisance des ressources financières pour répondre aux besoins d'approvisionnement en eau potable et aux renouvellements des équipements d'adduction d'eau dans les villes secondaires du pays[22] .
• la très forte dépendance de l'aide financière extérieure qui a chuté au cours de la dernière décennie à cause en partie de la crise financière en partie;
• le coût élevé d'investissement des infrastructures hydrauliques et des matériels en majeure partie importés.
• L'insuffisance des ressources humaines qualifiées.
• Le faible niveau d'urbanisation du pays

La stratégie adoptée pour l'amélioration de l'accès du plus grand nombre de personnes à l'eau potable, en particulier les couches les plus défavorisées est de doter en milieu rural tous les villages de plus de 300 habitants d'un point d'eau moderne à raison de 20 litres par personne par jour et de réaliser dans toutes les villes de plus de 10 mille habitants des systèmes d'adduction d'eau à raison de 35 litres en moyenne par personne par jour.

Pour y parvenir, plusieurs défis restent à relever. Il s'agit notamment : (i) d'assurer une meilleure gestion et coordination des actions, (ii) de faciliter une meilleure appropriation des infrastructures par les populations, (iii) d'asseoir un mécanisme de recouvrement des coûts pour garantir la pérennité des ouvrages, (iv) de rendre opérationnel les options de libéralisation et de décentralisation afin d'accroître les investissements dans le secteur, (v) d'augmenter la part de l'Etat dans le financement du secteur de 1% du budget de l'eau à 5% d'ici 2015 et (vi) d'urbaniser les quartiers.

En matière d'assainissement :
• l'inexistence d'un cadre institutionnel et juridique approprié ;
• la gestion fragmentaire du secteur et absence de coordination des activités ;
• la précarité des investissements liée à la faible mobilisation financière ne permettant pas d'améliorer sensiblement l'accès d'un plus grand nombre à l'assainissement ;
• la faible part des ressources nationales affectées à l'assainissement de base ;
• le coût excessif des matériaux importés et la faible vulgarisation de technologie appropriée de construction des ouvrages d'assainissement à faible coût ;
• le cadre politique d'une gestion cohérente du secteur de l'assainissement reste assez flou, compte tenu du chevauchement des rôles/responsabilités des différents acteurs qui en ont la charge de la réalisation des actions.

Les principaux défis à relever pour faire accéder la population à un service d'assainissement adéquat sont les suivants :
• Accroître les investissements dans le secteur ;
• Améliorer la coordination et la gestion du secteur;
• Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire ;
• Impliquer davantage le secteur privé.

[22] Face à la croissance économique négative pendant ces dix dernières années, le budget alloué par l'Etat à ce secteur est resté en-dessous de la barre de 2%, alors que les besoins liés à la croissance démographique sont croissants

METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT

CIBLE 8B : S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés

Indicateur 42 : APD nette en pourcentage du RNB des pays donateurs membres du CAD/OCDE (cibles : 0,7% au total et 0,15% pour les PMA) ;
Indicateur 43 : Proportion de l'APD bilatérale et sectorielle des donateurs CAD/OCDE réservée aux services sociaux (Educations primaire, soins de santé essentiels, alimentation, eau salubre et assainissement ;
Indicateur 45 : Proportion de l'APD reçu par rapport au RNB
Indicateur 46 : Proportion de l'APD consacrée au secteur de transports en RCA;

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans le versement de l'aide au développement à la Centrafrique

L'évolution de l'aide publique au développement en faveur de la République Centrafricaine a été croissante après le changement politique intervenu en mars 2003. L'observation de la tendance permet de constater que cette aide est passée de 126 millions de dollars US en 2003 à 317 millions de dollars US en 2009 malgré un léger fléchissement en 2004 avec 81 millions de dollars US.

L'assistance extérieure présente des chiffres encourageants. En effet, en 2008 des engagements ont été signés pour un montant de 320 millions de dollars US et 295 millions ont été versés ou rendus disponibles par les donneurs. Ce montant a connu une
augmentation de 20% par rapport à l'année 2007. Sur le montant disponible, on constate que 150 millions de dollars ont été consacrés aux projets de développement (51%) et 90 millions aux actions humanitaires (31%). Le reste étant réparti entre l'Appui budgétaire et l'allègement de la Dette (18%) et la Coopération Technique (12%). On note que 233 millions de dollars US ont été utilisés par les agences de mise en œuvre dont les ONG internationales.

Pour ce qui concerne l'aide au développement, les engagements signés en 2008 ont porté sur un montant de 226 millions de dollars US dont 204 versés ou rendus disponibles par les donneurs. Il ressort que (i) la contribution des institutions multilatérales était importante et représentait 90% des versements, (ii) les dépenses d'un montant de 176 millions de dollars US ont été effectuées par les agences d'exécution y compris les ONG, et, (iii) seulement 20% de l'aide au développement furent consacrés à des activités hors de Bangui.

L'aide humanitaire en 2008 a tiré profit des actions initiées en 2007 et fut trois fois plus élevée qu'en 2006. Pour 95 millions de dollars US d'engagements signés, 90 ont été versés ou rendus disponibles ; ce fut l'action de nouveaux donneurs qui a permis l'apport de ressources supplémentaires. On note que 66 millions de dollars ont été dépensés par les agences de mise en œuvre dont les ONG avec 28%.

Graphique 19 : Aide au Développement

Au cours de l'année 2009, l'aide au développement a commencé à se stabiliser tandis que l'aide humanitaire semble se tasser ; cela est attribuable au retour de la sécurité et de la paix dans des zones qui ont connu des conflits.

L'analyse de la répartition de l'aide permet de constater qu'il y a une grande disparité. On relève que 62,18% de l'aide des interventions sont de type humanitaire et 32,82% sont de type développement. En outre, 21,67 % des projets humanitaires sont localisés dans la préfecture de l'Ouham, 18,33% dans la préfecture de l'Ouham Pendé ainsi que dans la Vakaga et 11,67 % dans la Nana Gribizi. Cela s'explique par la situation sécuritaire dans ces zones rendant difficile les conditions de vie des populations de ces localités. Des projets humanitaires d'urgence sont mis en œuvre afin d'apporter des secours nécessaires aux populations dans le besoin. Il apparaît aussi que 23,29% des projets de développement sont localisés à Bangui et 9,59 % dans la Sangha Mbaéré et le Haut Mbomou ; cette dernière préfecture est une zone qui a connu une crise militaro politique.

2. LES BONNES PRATIQUES

La RCA dispose d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2008-2010), qui a été présenté aux partenaires lors de la conférence de la table ronde de Bruxelles en octobre 2007. Ce document constitue le cadre unique de référence pour toutes les interventions du gouvernement et des partenaires dans le cadre de la réduction de la pauvreté. A ce jour, plus de 653,8 Millions de dollars ont été mobilisés dans le cadre du DSRP.
Partant du DSRP, le Gouvernement a également élaboré plusieurs stratégies sectorielles qui ont permis l'organisation des tables rondes sectorielles dans les domaines du Commerce, de l'Education, de la Réforme du secteur de la sécurité et de l'eau et l'assainissement. Ces mini tables rondes ont permis de sensibiliser les partenaires et de leur présenter les besoins des financements des secteurs.

Autre facteur de succès pour le pays dans le cadre de mobilisation des ressources est le portage des projets d'infrastructures par l'organisation sous régional qui est la CEMAC. En effet, la préparation et la coordination de certains projets du pays par la CEMAC a permis de mobiliser des ressources auprès des partenaires. Il s'agit principalement des projets de construction des routes de désenclavement du pays vers le Cameroun et le Tchad.

L'assainissement des finances publiques et la moralisation des fonctionnaires et agents des régies financières à travers les actions de sécurisation des recettes de l'Etat a permis de rétablir la confiance de certains partenaires dans le cadre de l'octroi au pays de l'aide budgétaire.

En outre, la réforme des marchés publics entamée par le Gouvernement avec la mise en place d'un nouveau code de passation des marchés publics, la création d'une Direction Générale des Marchés Publics, la mise en place de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et la mise en fonction des services de passation de Marché dans quatre (4) Ministères pilotes constituent un gage de transparence dans la passation des marchés publics.

Enfin, la mise en place d'un système performant de gestion instantanée de l'information sur l'aide avec l'opérationnalisation de la base de données DAD a permis d'impliquer les partenaires dans le suivi des annonces, des engagements et des décaissements en faveur de la RCA.

Encadré N° 5 : Base de données DAD comme Système de gestion et de coordination de l'aide en RCA

En Novembre 2008, la République centrafricaine et ses partenaires ont lancé le DAD, un nouveau système de gestion de l'aide. Largement utilisé en Asie, mais encore rare en Afrique, l'objectif de cette base de données en ligne est de rendre l'aide humanitaire et au développement plus transparente, mieux coordonnée et plus efficace conformément aux standards de l'OCDE. Auparavant, aucune source centrale de données n'existait pour aider les décideurs à mieux comprendre qui finance des projets, qui travaille dans quel secteur, qui travaille dans quel lieu, et où sont les lacunes.
Comme dans de nombreux autres pays africains fortement tributaires de l'aide étrangère, l'absence de données fiables est un obstacle à l'amélioration de l'efficacité de l'aide. Une année après le lancement du système, des données détaillées de plus de 300 projets sont disponibles en ligne, permettant l'analyse financière, sectorielle et géographique de l'aide. A ce jour, le système est totalement fonctionnel sert de référence au Gouvernement pour la revue des programmes et projets et la signature des conventions. Sa gestion centralisée permet d'améliorer et de renforcer la capacité analytique du Gouvernement et surtout améliorer la qualité du dialogue entre le Gouvernement et les partenaires sur la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des programmes et projets
Source : Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale 2009

3. PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Même si les principaux partenaires de la RCA ont augmenté leur assistance au pays entre 2007-2008, les besoins de financement demeurent au dessus des ressources mobilisées et le nombre de partenaires bilatéraux actifs en RCA reste faible.
Les principaux facteurs de blocage sont : (i) L'absence d'une stratégie de mobilisation des ressources auprès des partenaires traditionnels et non traditionnels, (ii) une faible coordination de l'aide extérieure, (iii) la faiblesse des mécanismes de suivi et de contrôle des ressources de l'Etat, (iv) le faible niveau de mobilisation des fonds de contre partie national, (vi) l'absence d'harmonisation des procédures des partenaires, (vii) l'absence de la prévisibilité de l'aide et, (viii) la non implication des organisations de la société civile comme alternative de mobilisation des fonds.

Malgré les efforts déployés en matière de coordination de l'aide, la RCA est , selon l'OCDE, loin de satisfaire les objectifs de la Déclaration de Paris notamment en termes d'appropriation et de gestion des finances publiques. Les principaux défis auxquels fait face la RCA sont les suivants : (i) La mise en application effective de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ; (ii) L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie efficiente de mobilisation des ressources ; (iii) La poursuite de l'opérationnalisation du système de coordination de l'aide ; (iv) L'amélioration des outils de gestion budgétaire (CDMT, PAP, etc) ; (v) la prise en compte de l'aide décaissée dans le budget ; (vi) l'alignement des partenaires sur les procédures nationales ; (vii) l'utilisation des dispositifs communs par les donneurs ; (viii) le renforcement des capacités statistiques, et la mise en place d'un système d'évaluation mutuelle et (ix) l'élaboration du DSRP II

CIBLE 8D. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme

Indicateur 51 : Proportion de la dette bilatérale envers les créanciers officiels qui a été annulée.
Indicateur 52 : Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services ;
Indicateur 54 : Atteinte des points de décision et d'achèvement de l'initiative PPTE ;

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans le traitement de la dette de la Centrafrique

Le stock de la dette extérieure contractée et garantie par l'Etat à la fin décembre 2006 s'élevait à 856 millions de dollars US en Valeur Actuelle Nette (VAN). Cela représentait 470% des exportations de biens et services. Autrement dit, la RCA était admissible à un allègement de la dette au titre du guichet exportations de l'initiative PPTE car son ratio VAN de la dette sur exportations dépassait le seuil de 150%.

Après l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE, le Fonds Monétaire International (FMI) a fourni une assistance intérimaire à la RCA. Ainsi, le FMI a effacé 70,8% des obligations dues en 2008 (annulation de 3,467 millions de DTS) et 96% des obligations dues en 2009 (annulation de 3,119 millions de DTS).

En atteignant le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée le 30 juin 2009, la RCA a bénéficié de l'allégement de la dette accordé par tous les créanciers de 67,5% de la dette extérieure de fin 2006 éligible. Ce qui représente un montant total de 578 millions de dollars US en valeur actuelle nette (VAN) de fin 2006. En termes nominaux, l'annulation équivalait à 827 millions de dollars dont 454 millions de dollars par les créanciers multilatéraux et 373 millions de dollars par les créanciers bilatéraux et commerciaux

Pour ce qui est des créanciers multilatéraux, l'allégement s'élève, en VAN, à 207 millions de dollars US de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), à 26,77 millions de dollars US de la part du FMI et 84,7 millions de dollars US en valeur actuelle nette(VAN) fin 2006 de la part de la Banque Africaine de Développement (BAD).

En effet, l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE a permis aussi à la République Centrafricaine d'être éligible à l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM). Dans ce cadre, l'IDA, le FMI et la BAD ont octroyé un allègement de dette de 163 millions de dollars en VAN. Ce qui représente une valeur nominale de 297 millions de dollars au titre du service de la dette dueû par la RCA à ces trois institutions multilatérales. Par la suite, le FMI a annulé tout le stock de dette due à fin décembre 2004, soit 2,9 millions de dollars ; l'IDA a annulé le stock de la dette décaissé avant fin 2003 et encore due au 30 juin 2009, soit 182 millions de dollars tandis que la BAD a annulé le stock décaissé avant la fin 2004 et existant au 30 juin 2009. Soit 98,7 millions de dollars.

Par ailleurs la RCA a bénéficié d'une annulation de 49,2 millions de dollars sur le stock de dette due aux créanciers du Club de Paris. En outre, ces mêmes créanciers se sont engagés à titre bilatéral et sur une base volontaire à annuler 6,5 millions de dollars supplémentaires. Outre l'accord avec le club de Paris, la Chine a annulé deux prêts représentant 29% de l'encours du stock et l'Afrique du Sud a annulé 100% de l'encours de la dette de la RCA.
La prise en compte de tous ces allègements a permis de ramener le service de la dette de 52,9 millions de dollars à 8,3 millions de dollars en 2009 et de 52 millions de dollars à 6,9 millions de dollars en 2010.
Tous les créanciers multilatéraux et les créanciers du Club de Paris, ainsi que certains créanciers bilatéraux étaient disposés à accorder un allègement à la RCA. Cependant certains créanciers multilatéraux qui représentaient moins de 3% de la dette de la RCA n'ont pas accordé la totalité de leur part de l'allègement PPTE à cause des contraintes institutionnelles. En outre, bien que la RCA s'est efforcée d'obtenir des créanciers bilatéraux hors club de Paris et des créanciers commerciaux un traitement comparable à celui accordé par le Club de Paris, il s'est avéré que certains créanciers ont brillé par leur non participation.

2. LES BONNES PRATIQUES

La RCA a mis en œuvre de manière satisfaisante des programmes de réforme soutenus par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) 2007-2009 du Fonds monétaire international (FMI). La quatrième revue de la FRPC conduite en avril 2009 ainsi que la mise en œuvre des déclencheurs de l'initiative PPTE jugée satisfaisante par les Institutions de Bretton Woods ont permis à la RCA d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en juin 2009. En outre, le plaidoyer mené par le gouvernement auprès de certains bailleurs bilatéraux lui a permis de mobiliser des ressources additionnelles pour le financement de sa stratégie de réduction de la pauvreté.
Par ailleurs, la gestion macroéconomique s'est traduite par une amélioration de la performance dans le cadre de la surveillance multilatérale en matière de convergence économique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

3. PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Malgré tous ces allègements, l'analyse de la soutenabilité de la dette effectuée par le FMI et la BM montre que les indicateurs clés de la dette extérieure bien qu'ils se sont améliorés, restent toujours au-dessus des seuils admissibles dans le moyen terme. La valeur actualisée nette (VAN) du ratio de la dette sur les exportations est au dessus du seuil de 100% en 2009 et le ratio service de la dette sur les exportations reste élevé (entre 18,6% et 10,6%) à cause de la baisse des exportations engendrée par la crise financière.

Les principales contraintes liées à la viabilité à long terme de l'endettement de la RCA sont : (i) la faible compétitivité de l'économie nationale ; (ii) la forte dépendance de l'économie aux cours mondiaux pour le diamant, le bois, le café et le coton ; (iii) l'étroitesse de la base d'exportations.

Les principaux défis à relever pour assurer la soutenabilité de la dette sont : (i) de mener une politique budgétaire prudente ; (ii) de contracter des prêts concessionnels ; (iii) d'obtenir un allègement intégral de la dette de la part de tous les créanciers y compris les créanciers bilatéraux non membres du club de Paris et les créanciers commerciaux et ; (iv) de renforcer la base d'exportations (et de recettes) pour se protéger contre la dégradation de la dynamique de la dette.

Cible 8F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous.

Indicateur 56 : Lignes téléphoniques pour 1000 personnes;
Indicateur 57 : Abonnés au cellulaire pour 1000 personnes;
Indicateur 58 : Internautes pour 1000 personnes.

1. TENDANCE VERS L'ATTEINTE DES OMD

Tendances et inégalités dans la diffusion de la nouvelle technologie d'information et de communication en Centrafrique.

Les services de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) de base sont très limités, avec 145,74 abonnés au téléphone mobile par 1000 habitants en 2007 comparé à la moyenne de 284,35 en Afrique, 2,65 lignes téléphoniques fixes par 1000 habitants comparé à 31,75 en Afrique, et 8,18 utilisateurs d'internet par 1000 habitants comparé à 54,22 en Afrique. Le pays est couvert par cinq réseaux internationaux de télécommunication à savoir SOCATEL, TELECEL, MOOV, ORANGE et NATIONLINK: i) la télé-densité globale est de 15.13 pour cent, avec 5000 lignes fixes et 600.000 lignes mobiles en 2008 ; ii) le taux de couverture de la population en téléphonie mobile intérieure est de 30 pour cent ; iii) seulement huit villes sont raccordées au réseau fixe ; iv) six chefs-lieux de préfecture sur les 16 ont une connexion internet de moins d'un mégabit par seconde par habitant ; v) les administrations et les entreprises utilisent peu l'informatique et la télé-informatique ; vi) les besoins en main-d'œuvre spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ne sont pas couverts.

Compte tenu du faible niveau de développement du réseau de base, l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication n'est possible que dans la capitale et quelques villes pour le moment. La RCA compte actuellement environ 1800 abonnés à l'INTERNET, 20 Cybercafés privés et deux centres d'enseignement offrant l'accès à l'INTERNET. Pour combler ce déficit, des projets pilotes (ADEN) ont été mis en place pour desservir les provinces en priorité les zones urbaines à raison d'un Centre Communautaire numérique par localité. Cinq de ces projets sont opérationnels à Bambari, Berberati, Bouar, Bossangoa et Bangassou. D'autres centres sont prévus grâce à un financement de la coopération française.

Encadré N° 6 : Intégration des TIC dans le système éducatif centrafricain

En Janvier 2007, le projet PANAF (intégration des TIC dans les systèmes éducatifs africains) a conduit une étude sur l'intégration pédagogique des TIC dans dix établissements scolaires de la République Centrafricaine. L'étude menée concerne dix établissements d'enseignement public et privé dont une école primaire, six établissements secondaires et trois établissements de niveau supérieur, soit un total de 15 939 apprenants. Les résultats révèlent un ratio de 148 apprenants pour un ordinateur. Au niveau de l'enseignement secondaire, le ratio tombe à 308 élèves pour un ordinateur. En matière d'utilisation des TIC dans les activités éducatives, 46,7% des éducateurs ont accès à l'ordinateur contre 30,3% chez les apprenants. Tous les cinq établissements du privé ainsi que deux du public intègrent déjà des TIC dans les cours. Les éducateurs de huit (8) établissements sur dix (10) reconnaissent que les TIC aident à planifier les enseignements grâce à l'élaboration des fiches et supports de cours.

Malgré ces statistiques, l'étude révèle que l'accès aux TIC demeure très faible dans les établissements d'enseignement en RCA, leur utilisation par les éducateurs et les apprenants est effective mais très limitée. Tous ceci s'explique par l'inexistence d'une politique nationale d'intégration des TIC dans l'éducation, le nombre insuffisant de formateurs en informatique, un service de maintenance inexistant ou moins performant, les fréquentes coupures d'électricité, le coût élevé de la connexion et le faible débit constaté.

Source : Rapport Centrafrique PANAF (Phase I : 2007-2008)

2. LES BONNES PRATIQUES

En vue de pallier les aux contraintes ci-dessus énoncées, le Gouvernement a engagé durant les trois dernières années des réformes visant à doter le secteur d'un cadre juridique cohérent afin de garantir le développement des infrastructures de base et d'assurer la couverture de l'ensemble de la population . Ces réformes s'appuient principalement sur les textes suivants : i) le document de politique sectorielle intitulé «Politique, stratégies et plan d'action de l'édification de la société de l'information en République Centrafricaine», promulgué en août 2006 ; ii) la loi n° 07.020 du 28 décembre 2007, portant régulation des télécoms en RCA ; iii) la loi n° 07.021 du 28 décembre 2007, fixant les taxes et redevances en matière d'établissement et/ou d'exploitation des réseaux et services sur toute l'étendue du territoire national.

3. PRINCIPAUX GOULOTS D'ETRANGLEMENT, DEFIS ET CONTRAINTES

Le déploiement des réseaux de télécommunications, d'Internet et des technologies de l'information en RCA, nécessite un accès à l'électricité dont les infrastructures ne sont guère plus développées. Le " fossé numérique " dénoncé par les Nations unies trouve en République Centrafrique un fort paramètre d'expression vu le taux d'accès à l'électricité (3%) et au téléphone.
Le vrai problème des infrastructures de télécommunication en République Centrafricaine reste la faiblesse du réseau de transport. Cette situation pénalise l'interconnexion.

De ce fait, les principaux obstacles au développement des TIC sont les suivants:
- coût très élevé des équipements dûus à une forte fiscalité;
- faible couverture géographique ;
- faible vitesse de connexion ;
- manque de source d'énergie dans les zones rurales ;
- rareté de financement ;
- besoins en main d'œuvre spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) non couverts.

En outre, il faut remarquer qu'il n y a pas d'adresse de messagerie en CF. Toutefois, il convient de préciser que les ménages avec un certain pouvoir d'achat ne bénéficient d'aucun programme d'incitation ou d'initiation aux outils de communication et télécommunication.

Les principaux défis à relever consisteront à : (i) étendre le réseau téléphonique GSM à toutes les villes et milieux ruraux et améliorer la qualité des prestations; (ii) réduire le coût d'accès au téléphone; (iii) favoriser l'accès aux nouvelles technologies de l'information en tenant compte de l'impact de la mondialisation ; (iv) créer un cadre légal et réglementaire approprié en vue de promouvoir l'investissement dans le secteur et améliorer l'offre et la qualité des services; (v) participer à la mise en œuvre du Projet régional de fibre optique phase I (RCA, Cameroun et Tchad) qui consiste à réaliser une infrastructure sous régionale de transport large bande en fibre optique reliant Bangui à Maédougou (Cameroun) sur l'oléoduc connectant Kribi (Cameroun) à Doba (Tchad) et offrant la possibilité à la RCA de se connecter à moindre coût à la station terminale du câble sous-marin intercontinental SAT- 3/ WASC et de bénéficier de la mise à disposition de l'internet haut débit..

LES NOUVEAUX DEFIS

L'IMPACT DES CRISES MONDIALES ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES OMD EN RCA.

Les récentes crises mondiales marquées par la flambée des prix des denrées de base, la hausse des prix des hydrocarbures, la crise financière et les effets du changement climatique sur l'environnement ont eu des répercussions sur la performance des OMD en Centrafrique.

4. IMPACTS DES CRISES MONDIALES SUR LES OMD EN RCA

La récente crise financière internationale a constitué un énorme choc pour la Centrafrique à un moment où le pays s'inscrit dans la dynamique de lutte contre la pauvreté. Elle a compromis les progrès appréciables enregistrés ces trois dernières années et accentué les effets de la hausse vertigineuse des prix du pétrole et de la crise alimentaire mondiale sur l'économie nationale.

En effet, la crise a eu un impact négatif sur le financement de certains secteurs sociaux (éducation, santé) car les appuis financiers extérieurs attendus par l'Etat visant le financement de ces secteurs ont connu des ajustements à la baisse.

Quant à la hausse des prix des produits pétroliers, elle a eu un impact direct sur le panier de la ménagère (taux d'inflation en 2008 de 9,3%). La plupart des produits alimentaires et manufacturés sont devenus inaccessibles plongeant ainsi les populations les plus vulnérables dans l'extrême pauvreté.

Aussi, la mise au chômage avec la fermeture de certaines sociétés forestières et minières dans la Lobaye, la Sangha-Mbaéré, la Mambéré-Kadeï et la Haute-Kotto ont a eu des conséquences immédiates sur les conditions de vie des ménages, amplifiant du coup leur vulnérabilité. Les parents vivant dans ces zones ont éprouvés des difficultés à supporter les coûts privés d'éducation. La fermeture des usines de bois a également entrainé la raréfaction du sciage sur le marché et la difficulté d'équiper les établissements d'enseignement des tables bancs.

Par ailleurs, la fermeture de 05 sociétés de diamant a entraîné la baisse de revenus des ouvriers dans les régions du sud-ouest entraînant ainsi une malnutrition des enfants.

La situation de chômage massif dans ces zones augmente également le risque de la débauche, facteur déterminant pour la propagation du VIH/SidaSIDA. Ainsi, ce sont les ménages ayant à charge des personnes infectées et/ou affectées qui sont les plus exposés du fait des coûts élevés liés à la maladie.

S'agissant de la position extérieure du pays, la situation s'est nettement détériorée après la crise du fait de la vulnérabilité du pays et de sa dépendance à quelques produits d'exportation (bois, diamants). Le solde du compte courant (transferts publics inclus), structurellement déficitaire, s'est davantage creusé passant de -6,1% du PIB en 2007 à -8,8% en 2008, pour se hisser à -9,9% en 2009. La balance commerciale habituellement déficitaire s'est aggravée représentant -7,8% du PIB en 2008 à cause de la baisse de la demande mondiale et des cours des matières premières qui s'est traduite par un net ralentissement de l'activité économique dans les secteurs du bois et des diamants qui représentaient environ 82% des exportations. Les services nets restent déficitaires à cause des coûts élevés des services liés aux importations et du transport, tout comme les revenus nets en raison du paiement des intérêts sur la dette extérieure. La vulnérabilité de la position extérieure s'est traduite également par des fluctuations des réserves officielles.

Cependant, la crise internationale n'a pas eu seulement que des effets défavorables pour la RCA. Il convient de noter qu'en dépit du contexte international de crise, le secteur de l'eau a connu un retour progressif des partenaires à travers la Facilité ACP/UE sur l'eau et la Facilité Africaine de l'Eau. Dans le cadre de la réponse de la communauté internationale pour atténuer les effets des crises et plus particulièrement à la crise alimentaire, la RCA a bénéficié d'un appui financier de 21,5 millions de DTS sous forme de dons de la BAD (4,5 millions de dollars), de 10 millions de dollars de l'Union européenne et de 7 millions de dollars de la Banque Mondiale.

De même, le doublement du capital du FMI, décidé lors du sommet du G8 de Londres pour aider les pays pauvres à faire face aux effets de la crise a permis à la RCA de bénéficier de 44 millions de DTS de réserves de change supplémentaires.

5. IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES PROGRÈS DES OMD EN RCA

Les effets du réchauffement climatique consécutifs à la destruction de la couche d'ozone qui protège la terre se sont manifestés en Centrafrique ces dernières années par des perturbations climatiques qui ont donné lieu à des pluies diluviennes et des inondations surtout dans la capitale Bangui.

Les inondations ces dernières années à Bangui consécutives aux pluies torrentielles ont entrainé de nombreux blessés et sans abris qui vivent dans des conditions d'hygiènes difficiles. Les inondations ont provoqué le débordement des latrines dont les écoulements se sont confondus avec les eaux de pluies et des puits qui ont entrainé une augmentation des maladies diarrhéiques d'origine hydrique et des Infections Respiratoires Aigues (IRA). En outre, la stagnation des eaux, accompagnée d'une augmentation de la température favorise la multiplication des moustiques, vecteur du paludisme.

Le regroupement des sinistrés des inondations sur des sites sommaires d'hébergement (sans latrine, sans eau courante, etc.) a entrainé une promiscuité avec comme conséquence la multiplication des maladies contagieuses et les maladies d'origine hydrique. Les enfants sont les principales victimes de cette situation.

Les pluies torrentielles accompagnées des vents violents emportent régulièrement les toitures des écoles entrainant ainsi la fermeture des salles de classe. Dans certains cas, les ménages sinistrés occupent spontanément les salles de classe provoquant ainsi une perturbation du fonctionnement normal des écoles. Rien qu'en 2009, dans la ville de Bangui, plus de 15.000 personnes ont vu leurs habitations détruites ou endommagées suite aux inondations. Parmi celles-ci plus de 6000 ont été déplacées et se trouvent dans le dénuement le plus complet plus particulièrement les femmes et les enfants.

CONCLUSION

Le présent rapport national de suivi des OMD s'appui essentiellement sur les données de l'Enquête Centrafricaine pour le Suivi Evaluation du Bien être (ECASEB) réalisée en 2008 et publiée en 2009. Il repose également sur les résultats de l'étude sur l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) réalisée en 2009 et sur quelques données de routine collectées auprès des administrations nationales.

Le suivi des OMD nécessite des séries de données fiables et disponibles sur les domaines concernés. Or à ce jour, le système d'information national, n'est pas très développé ni performant. Il se pose un problème réel de disponibilité et de fiabilité des données. Le principe de la désagrégation des données par sexe, par âge et par milieu de résidence n'est pas encore acquis au niveau des producteurs de données.

Compte tenu de cette faiblesse de l'appareil statistique nationale à fournir régulièrement les données désagrégées sur la pauvreté, l'élaboration du rapport national de suivi des OMD est souvent rattachée aux grandes opérations d'enquêtes ou de recensements menées dans le pays avec l'aide des partenaires extérieurs. Ces différentes opérations menées le plus souvent pour répondre aux préoccupations d'évaluation des programmes des partenaires ne répondent pas souvent aux attentes des rapports OMD. Compte tenu de la variété des méthodologies et approches utilisées pour la réalisation de ces enquêtes d'une part et de la grande différence dans la taille des échantillons d'autre part, il est tout à fait périlleux de comparer les données dans le temps et dans l'espace.

En matière de données de routines, en dehors des services des statistiques de l'éducation et de la santé qui disposent tous deux chacun d'un système national d'information représenté à tous les niveaux (district, région et central), les autres secteurs des OMD ne disposent pas d'outils de collecte, de traitement et de diffusion de données. Ainsi pour les secteurs de l'éducation et de la santé, les données collectées sont traitées, analysées et compilées au niveau central. Cependant, ces systèmes souffrent encore du manque de fiabilité de certaines données, de la complétude des rapports d'activité ainsi que de sa promptitude.

Le Gouvernement a enregistré des progrès notamment dans le domaine du suivi et de coordination de l'aide. En effet, avec l'aide de ses partenaires, le Gouvernement a lancé en 2008 un système de gestion de l'aide communément appelé DAD. Cette base de données en ligne a pour but de rendre l'aide humanitaire et l'aide au développement plus transparente, mieux coordonnée et plus efficace. La configuration permet de disposer de données plus récentes sur l'aide en faveur de la RCA déclinée par source, par secteur ou par zone d'intervention.

Depuis le lancement du système DAD* en novembre 2008, des données détaillées de plus de 300 projets sont disponibles en ligne, permettant l'analyse financière, sectorielle et géographique de l'aide. Bien qu'il soit difficile de capturer l'intégralité des transferts, les chiffres disponibles sont déjà un assez bon reflet de suivi évaluation de l'aide. Cependant malgré l'aspect précieux de ce système, des lacunes concernant son appropriation par les cadres nationaux subsistent qu'il convient de combler par des formations appropriées.

*http://dad.minplan-rca.org/

1
2
3
4
5
6
7
8